ISSN 1662 – 4599

29 avril 2019
17e année
Nº 10

Horizons et débats
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Les pères fondateurs de l'Europe étaient dans la main des Américains»

Entretien avec Philippe de Villiers accordé à Alexandre Devecchio/Le Figaro*

Philippe de Villiers (photo wikipedia)

L'Europe flasque dont nous souffrons aujourd'hui n'est pas une dérive par rapport aux intentions des fondateurs du traité de Rome, mais l'application stricte de leur projet, accuse l'ancien candidat à l'Elysée.

Le Figaro: Votre dernier livre consacré à des «Pères fondateurs» de l'Europe subit le feu de la critique. Vous attendiez-vous à une telle polémique?
Philippe de Villiers: Oui, bien sûr. Depuis des décennies, l'Union avance, dissimulée. Elle est un être des abysses; ce qu'elle craint, c'est la lumière. Le faisceau lumineux soudain braqué sur le mensonge fondateur a mis le petit monde des histrions accrédités en panique. Trop tard. Le livre a décollé. Il flambe.

Pourquoi, selon vous?
Parce que ce n'est pas un livre d'imprécations qu'on pourrait balayer d'un revers de main savante. C'est un livre d'enquête, avec 111 pages de pièces à conviction, de documents déclassifiés. Les archives parlent d'elles-mêmes. La contre-attaque des affolés de la Parole officielle qui tentent d'établir un cordon sanitaire se heurte à la vérité dérangeante des preuves. Tout chancelle.

> «Il apparaît que les ‹pères fondateurs› ne ressemblaient pas au portrait sanctifié du récit mythologique. C'étaient des gens fragilisés, voire compromis, dans la main des Américains.»

Il apparaît que les «pères fondateurs» ne ressemblaient pas au portrait sanctifié du récit mythologique. C'étaient des gens fragilisés, voire compromis, dans la main des Américains. Quant au projet de l'Europe originelle, ce n'était pas du tout celui d'une «Europe-puissance». Les Américains voulaient un marché annexe, avec une commission exécutive, c'est-à-dire une autorité technique, post-politique, dirigée par des fonctionnaires, hors du contrôle des Etats. On me parle de la guerre froide et de l'aide à l'anticommunisme. Mais j'ai découvert que *Monnet* s'est marié à Moscou le 13 novembre 1934 avec la bénédiction de *Staline*. L'anticommunisme n'était pas sa tasse de thé.

Que répondez-vous à ceux qui vous traitent de «complotiste»?
Le complotisme, ce sont des théories, des rumeurs, des fantasmes. Moi, c'est le contraire: je publie des documents. Mon livre est même la réponse au vrai complotisme. J'ai découvert que, pour échapper à l'emprise du Quai d'Orsay, Monnet dénommait son équipe un «commando de conjurés». La «construction européenne» s'est toujours entourée de secret. L'opacité était la règle. La «méthode Monnet» est conspirationniste, contre les peuples. Il ne s'en cache pas. Cette construction est en réalité un tueur en série de la démocratie en Europe.

Des historiens affirment qu'on ne vous a pas attendu pour savoir que Monnet était proche des Américains…
Mais on les a attendus en vain pour apprendre que cette proximité était une compromission: ce président du «Comité pour les Etats-Unis d'Europe» recevait des versements secrets par le canal de la «Fondation Ford», depuis les milieux de la CIA, et transitant par un compte de la *Chase Manhattan Bank*. Beaucoup de biographes reprennent le discours de Monnet qui soutenait avoir «exclu toute subvention d'origine gouvernementale». Or je prouve que c'est un mensonge en publiant toutes les pièces qui établissent les transferts secrets de sommes coquettes et les opérations d'influence qui en sont les contreparties. Ainsi que d'autres pièces qui montrent que Monnet était un agent du département d'Etat. Ces historiens ont commis quelques oublis!

Que répondez-vous à ceux qui disent: «on le savait déjà …»
Et pourquoi donc n'ont-ils rien dit? Moi, je ne savais pas. Apparemment, mes lecteurs non plus. Je ne savais pas que *Schuman* avait passé sa Première Guerre mondiale sous l'uniforme allemand, sa deuxième dans les monastères, après avoir été ministre de *Pétain* et avoir voté les «pleins pouvoirs». Je ne savais pas que l'architecte du traité de Rome et premier président de la Commission était un juriste nazi qui avait été chargé de définir le cadre de la «Das neue Europa», avant de devenir officier supérieur en instruction du nazisme puis d'être rééduqué par les Américains afin d'être proposé par eux pour de hautes fonctions européennes.

Qu'avez-vous voulu démontrer?
Que l'Europe d'aujourd'hui, sans corps, sans tête, sans racines, sans frontières, ne relève pas d'une dérive. Les archives publiées l'attestent: le gène déconstructeur qui mine l'Union européenne était dans l'ADN des «pères fondateurs». Le logiciel était présent dès l'origine. Ils savaient ce qu'ils faisaient, ce qu'ils voulaient: une gouvernance acéphale, pour aller vers un marché planétaire de masse. On est loin d'une Europe indépendante.

Les deux principes actifs, présents dès l'origine, la liberté de circulation et la non-discrimination, ont agi comme des grades de radium qui ont provoqué les deux bouleversements de civilisation que nous avons sous les yeux, l'Europe de *Soros* et du *Pacte de*

Suite page 2

* *Philippe de Villiers,* né en Vendée en 1949, est un homme politique et essayiste français. Avec une interruption de trois ans, il a été membre de l'Assemblée nationale française de 1987 à 2004. Il a été membre du Parlement européen de 2004 à 2014. En tant qu'auteur, il a publié un grand nombre de livres historiques. En 2005, il a plaidé pour le maintien de la souveraineté française et a rejeté le traité constitutionnel de l'UE lors du référendum. Il est le fondateur du *Puy du Fou*, un complexe de loisir à thématique historique, l'une des attractions les plus populaires de France attirant environ 2 millions de visiteurs par an.

«J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu.»

par Rita Müller-Hill

Analyse de livre

Dans l'émission «Les Terriens du samedi», diffusée le 9 mars 2019 sur *Canal+*, le journaliste *Thierry Ardisson* a demandé à *Philippe de Villiers* si *Angela Merkel* avait connaissance de l'histoire de *Walter Hallstein* – le premier président de la *Commission européenne* – lorsque, le 13 novembre 2018, elle lui fit un grand éloge au Bundestag allemand. Philippe de Villiers a répondu très sérieusement: «Oui, et je pense qu'elle a menti.»[1]

Explications concernant le titre du livre

Dans les premières pages de son dernier livre, Philippe de Villiers raconte comment il en est venu à s'intéresser à l'histoire de l'UE et comment le titre de son livre est né. A la page 19, il relate un entretien avec *Maurice Couve de Murville,* l'ancien ministre des Affaires étrangères du général *de Gaulle* (entre 1958 et 1968). Au cours de cette conversation, Couve de Murville parla du *Plan Marshall,* dont il qualifia l'acceptation de soumission, de Walter Hallstein et du processus de la construction européenne: «Ah l'Europe! ‹L'Europe des Pères fondateurs›! Cher Philippe, si vous voulez savoir, il vous suffira *de tirer sur le fil et tout viendra.»* – «Sur le fil? Mais quel fil?» – «Sur le *fil du mensonge.»*[2]

L'ouverture des archives

Un professeur de la Sorbonne, dont Philippe de Villiers ne mentionne pas le nom commenta plus tard cette formule sibylline: «Couve [de Murville] a vécu de très près les premiers bégaiements du projet européen. Il savait tout sur tout le monde, sur les simulacres et les arrière-pensées, les grands enroulements, les simagrées et les mômeries. «‹Tirer sur le fil›, cela voulait sans doute dire dans son esprit ‹aller à la source›.» «Mais à quelle source?» demande de Villiers. «A la source de l'information qui dort dans les archives… Désormais, elles ne sont plus secrètes, elles ont été peu à peu déclassifiées, rendues accessibles.»[3]

Lorsque M. de Villiers présume que de nombreux chercheurs se sont déjà précipités sur les archives pour les consulter, le professeur le déçoit. Ils sont en petit nombre. Et à la question de savoir pourquoi les chercheurs sont si peu curieux, on lui répond que c'est par prudence. On peut perdre sa chaire, sa charge d'enseignement, son emploi, son éditeur. – Et à la question de savoir s'il s'agit d'un tabou, le professeur lui répond: «Plus que cela … Un mythe, une idéologie, une œuvre pie … les ‹Pères fondateurs› … Tout cela relève du sacré, de l'intouchable.» – «Vous voulez dire ‹Une *vérité officielle›?»*[4]

Cette conversation fut une sorte d'étincelle initiale. Philippe de Villiers forme quatre groupes de travail, intitulés «brigades», ou «explorateurs» et les envoie à la recherche des sources, à «l'assaut des archives».

Dans le livre, il fournit l'exactitude de ses déclarations à l'aide de 28 fac-similés sur 111 pages. Et Philippe de Villiers décrit tout ce qui n'était pas prévu à être présenté au grand public. Seul un cercle étroit d'initiés connaissait la réalité des choses. Le général *de Gaulle* n'en faisait pas partie parce qu'on voulait le mettre à l'écart. Il savait depuis la création de la «France libre»[5] à Londres (1940) que Jean Monnet n'était pas de son côté. Ce dernier représentait les intérêts de l'Amérique, où on considérait de Gaulle comme un élément perturbateur.[6] Les Etats-Unis, à l'époque, s'appuyaient sur le maréchal *Pétain*, collaborant avec Hitler.

Esprit d'investigation et de courage

Dans l'espace germanophone, *Andreas Bracher* avait déjà remis en question la sacro-sainte idéologie européenne en 2001.[7] En 2010 et 2011, le bimensuel suisse *Horizons et débats* publia deux articles montrant clairement au service de qui Jean Monnet fut actif et dans quels réseaux il était impliqué.[8]

Philippe de Villiers fit donc preuve d'esprit d'investigation et de courage. Il se rendit dans les archives et publia les informations trouvées. En effet, des documents prouvent sans ambiguïté comment Jean Monnet était à la solde de la CIA pour ses activités de «père fondateur de l'Europe», comment *Robert Schuman,* personnage louche passant d'un pouvoir à l'autre resta finalement au service des Américains. *Walter Hallstein,* officier-formateur dans l'armée nazie et spécialiste juridique nazi pour «La nouvelle Europe» dominée par le Reich, mit par la suite ses services également à la disposition des Américains.

Toute personne auparavant déjà intéressée à la vérité sur l'histoire de l'UE ne tombera pas des nues en prenant connaissance du livre de Philippe de Villiers. Certaines informations cependant sont nouvelles: par exemple, le fait que les «Mémoires» de Monnet[9] n'ont pas été écrites par lui-même, mais ont été rédigées à la demande du président *Kennedy* par un groupe d'historiens financé par la *Fondation Ford.*

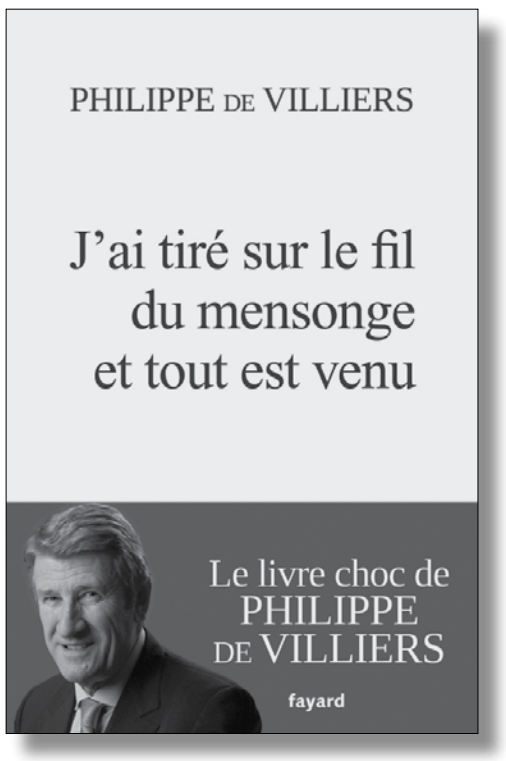

ISBN 978-2-21371-228-4

Comment les «Mémoires» de Jean Monnet ont-elles été élaborées?

De Villiers raconte comment il a découvert ce secret.[10] Cet épisode est exemplaire de l'approche choisie par l'auteur: les nombreuses relations humaines nouées dans sa vie, sa capacité d'écoute, associée à une excellente mémoire et à une bonne dose d'humour fit que, même après de nombreuses années, il était capable de mettre en contexte et de com-

Suite page 2

«‹J'ai tiré sur le fil du …›»
suite de la page 1

prendre certaines informations qu'il n'avait pas saisies antérieurement. En raison de l'importance et du caractère exemplaire de cette approche, il est utile de s'y attarder à l'aide d'un exemple.

Encore étudiant, Philippe de Villiers rend visite à son ancien professeur de sciences politiques *Jacques Chapsal.* Au cours de l'entretien, celui-ci reçoit de manière inattendue la visite de son collègue et ami *Jean-Baptiste Duroselle,* professeur d'histoire moderne et auteur d'un ouvrage fondamental sur les relations internationales – le Duroselle –, connu à l'époque de tous les étudiants en Relations internationales. Chapal invite de Villiers à rester et il obtient ainsi un aperçu de la genèse des *Mémoires* de Jean Monnet.

Chapsal demande à Duroselle: «Alors, *ces Mémoires*? Ça avance?»

Duroselle: «Oui …, les étudiants travaillent dur. On a réparti les tâches, les grandes séquences, les périodes …»

Chapsal: «C'est important pour la Fondation, pour son rayonnement aux Etats-Unis …»

Duroselle: «Et, plus encore, cher Jacques, pour la ‹construction européenne›. Elle a tellement besoin d'un nouvel élan.»

A une autre occasion, *Jean François-Poncet,* homme politique et ancien ministre des Affaires étrangères sous *Valéry Giscard d'Estaing,* déclare concernant les mémoires de Jean Monnet: «C'est le ‹*Petit Livre rouge* de la construction européenne› dont nous avions besoin».[11]

Qui voulait ce livre?

Dans ce contexte, Philippe de Villiers pose trois questions: «Qui a inspiré, qui a payé, qui a rédigé les ‹Mémoires› de Monnet?»[12]

A ce point du livre, on réalise les diverses variantes possibles pour aborder de telles questions. Dans l'ouvrage de référence de la biographie de Jean Monnet rédigé par Eric Roussel,[13] on trouve d'innombrables noms des personnes en contact avec Monnet. Mais qui étaient ces gens? Quelles fonctions exerçaient-ils? Dans quels réseaux étaient-ils impliqués? Quels étaient leurs intérêts? Au service de qui étaient-ils? Qui les finançait?

De Villiers s'est mis à la recherche des réponses. Il a trouvé les reçus et il en conclut:

> «Philippe de Villiers fit donc preuve d'esprit d'investigation et de courage. Il se rendit dans les archives et publia les informations trouvées. En effet, des documents prouvent sans ambiguïté comment Jean Monnet était à la solde de la CIA pour ses activités de «père fondateur de l'Europe», comment Robert Schuman, personnage louche passant d'un pouvoir à l'autre resta finalement au service des Américains.»

les Américains ont commandé et payé les travaux. Il faut avoir des connaissances de base et le courage de les divulguer. De Villiers prouve que la *Fondation Ford* n'était pas seulement la *Fondation Ford*, mais un des distributeurs d'argent de la CIA. Qui a écrit les mémoires? Duroselle, à titre de professeur principal, a réparti le travail dans un groupe d'étudiants. *Pierre Gerbet, Nicole Piétr, Eric Westphal, André Kaspi, Richard Mayne, etc.* Cela fonctionnait «comme une machine à produire de la recherche, du récit et de l'écriture».[14] Jean Monnet lui-même «ne s'intéressait pas du tout à ses Mémoires». Finalement, il fut écrit par *François Fontaine,* un romancier tendant «à faire de l'Empire romain la préfiguration et le reflet d'une Union européenne réussie».[15]

Les recherches effectuées par *Horizons et débats*[16] mentionnaient dejà les noms cités ci-dessus. font partie intégrante de la «recherche sur Monnet». On les retrouve dans les publications sur Jean Monnet, se référant les uns aux autres en clercle fermé.

L'UE, une étape sur la voie de la gouvernance mondiale?

Seule la dernière partie des M*émoires* de Jean Monnet a été écrite par lui-même. Et c'est là que Philippe de Villiers révèle le secret de ses intentions: la Communauté européenne n'est pas une fin en soi. Ce qui est important, c'est que les anciennes nations d'hier, avec leur souveraineté respective, ne forment plus le cadre pour résoudre les problèmes actuels. La Communauté en tant que telle n'est qu'une étape sur la voie vers des formes organisationnelles du monde de demain. Pour Philippe de Villiers apparaît alors la gouvernance mondiale, Globalia, «libérée» de tous les attributs tels que la souveraineté, la démocratie et la diversité des peuples. Le rêve de la gestion planétaire, de la domination de l'humanité par la technologie, enveloppée dans une paix durable par un marché global et garantissant une liberté individuelle sans limite.[17] «L'Europe s'est faite suivant une méthode que l'on pourrait définir ainsi: le *despotisme éclairé*», déclara *Jacques Delors* en y consentant.[18]

Le livre de Philippe de Villiers a déjà trouvé de nombreux lecteurs. L'auteur apparaît dans de nombreuses émissions de télévision et résiste de manière impressionnante aux questions insidieuses de nombreux journalistes. La devanture médiatique expose les critiques négatives suivantes: «tout cela n'est pas nouveau», «c'est du complotisme» ou bien «c'est une contre-vérité». Philippe de Villiers montre quels sont les vrais conspirateurs, qui a intérêt à garder la vérité dans l'ombre et quels sont et étaient les intérêts, les objectifs et les motifs de la construction européenne. Un livre méritant d'être lu, dont les résultats des enquêtes sur la construction de l'Europe nous invite à une relecture de l'Histoire. •

1 A la minute 16,5 de l'émission

2 De Villiers, Philippe. *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu.* Paris Fayard 2019. p. 19

3 Ibid. p. 20.

4 Ibid.

5 «La France libre». Le 18 juin 1940, après la défaite de la France face à l'Allemagne nazie, *de Gaulle* appela – depuis Londres, où il s'était enfui avec une poignée de personnes aux vues similaires – tous les Français à résister et y fonda ensuite un gouvernement d'exil.

6 Extrait d'une lettre de *Monnet* à *Hopkins*, cité dans: de Villiers, Philippe. p. 112

7 Bracher, Andreas. *Europa im amerikanischen Weltsystem. Bruchstücke zu einer ungeschriebenen Geschichte des 20. Jahrhunderts.* 2001

8 «L'UE et les réseaux politiques et financiers de Jean Monnet» (1re partie). *Horizons et débats* n° 38 du 4/10/2010 et «Jean Monnet, envoyé spécial du président Roosevelt» (2e partie). *Horizons et débats* n° 25 du 27/6/2011

9 Monnet, Jean. *Mémoires.* Fayard 1976

10 de Villiers, Philippe. pp. 29/30

11 Ibid. p. 32 Jean François-Poncet (1928–2012) était un diplomate, homme politique et ancien ministre français des Affaires étrangères sous Giscard d'Estaing.

12 Ibid. p. 33.

13 Roussel, Eric. *Jean Monnet.* Fayard 1996

14 de Villiers, Philippe. p. 37

15 Ibid. pp. 38/39

16 Cf. note 8

17 de Villiers, Philippe. pp. 128s.

18 Ibid. p. 129. Jacques Delors était un homme politique socialiste français et président de la Commission européenne de 1985 à 1995.

«Monnet a voulu bâtir une Europe conforme aux objectifs américains – institutionnels, commerciaux, culturels.» (de Villiers, p. 117)

«Ce qui frappe dans tout ce chaos primordial, c'est le secret qui entoure l'élaboration des textes; les protagonistes s'écrivent hors du cadre des institutions; Schuman avouera plus tard: ‹C'est Jean Monnet qui, avec ses collaborateurs, dans un petit hôtel de la rue de Martignac, a ébauché en quelques mois, à l'insu du public, et même du gouvernement, l'idée de la communauté du charbon et de l'acier.›» (de Villiers, p. 134)

«Cette gouvernance s'emploie depuis trente ans non pas à ‹construire l'Europe› – c'est-à-dire à assurer la continuité historique d'une civilisation –, mais au contraire à tout déconstruire, en sapant ses communautés affectives et en brisant ses limites et repères fondateurs. Il ne s'agit pas de bâtir une ‹européanité›, mais une ‹mondialité›, une plaine de jeu ouverte, sans histoire ni relief, peuplée d'hommes interchangeables.» (de Villiers, p. 218)

«‹Les pères fondateurs de l'Europe …›»
suite de la page 1

Marrakech: le premier principe – la liberté de circulation – a préparé la fin de la frontière physique qui produit l'homme remplaçable, multidéculturé. Et le second, la non-discrimination, a préparé la fin de la frontière anthropologique qui produit la fabrique de l'homme de sable, sans humus et sans postérité.

Un chapitre est consacré à Orban. Pourquoi l'avoir rencontré?
Je voulais savoir la vérité. J'ai été très impressionné par cet homme réfléchi, inébranlable, à la pensée mûre, qui n'a pas d'autre ambition que de servir son pays. Il a été élu trois fois de suite. Alors, on dit à Bruxelles qu'il n'est pas démocrate. Il protège sa frontière, qui est celle de Schengen, et ne veut pas de la migration de masse que Bruxelles cherche à imposer au groupe de Visegrad. J'ai perçu la fracture entre deux Europe: celle qui ne veut pas être islamisée, et celle qui est déjà livrée aux *mutual accomodations.* C'est le choc entre les élites de l'Est, qui ont gardé leur fibre nationale, leurs patries intimes, et celles de l'Ouest qui, baignant dans leur névrose d'anciens vaincus, se méfient de toute ferveur, de toute exaltation, de tout sentiment national. Finalement, pour ceux-là, l'Europe de Monnet n'est que l'histoire d'un traumatisme en marche.

> «Le gène déconstructeur qui mine l'Union européenne était dans l'ADN des ‹pères fondateurs›. Le logiciel était présent dès l'origine. Ils savaient ce qu'ils faisaient, ce qu'ils voulaient: une gouvernance acéphale, pour aller vers un marché planétaire de masse. On est loin d'une Europe indépendante.»

Ce livre est-il une manière de faire campagne pour les «partis populistes»?
Non, je ne suis pas un donneur de consignes mais un sonneur de tocsin. Je sonne, je sonne. Avant l'arrivée du muezzin. Le populisme, c'est le cri des peuples qui ne veulent pas mourir.

L'Europe que vous dépeignez est-elle réformable?
Vous me demandez si *Le Corbusier* peut devenir *Viollet-le-Duc?*[1] La réponse est non. Le vice constitutif est dans une architecture post-politique, désincarnée, adémocratique et dotée d'un fédérateur extérieur. Avec un tropisme mondialiste et multiculturaliste généré par une «Union» qui détruit les ressorts intimes de notre civilisation. Ce n'est pas réformable.

Ne craignez-vous pas le chaos que sa chute pourrait entraîner?
Le chaos, nous y sommes déjà. La fracture entre l'Europe idéologique et l'Europe charnelle va s'agrandir. Le mur de Maastricht va tomber. Parce que le rêve de fusion des nations – le rêve des élites post-nationales – s'est évanoui dans le cœur des peuples. Il s'est désintégré, car il était tramé dans un tissu de mensonges. Le monde de demain qui pointe déjà à l'horizon, hors d'Europe, est celui de la déglobalisation et donc des souverainetés du droit des peuples à la continuité historique, et des frontières, qui sont les filtres pacificateurs de l'avenir. •

Source: © *Alexandre Devecchio/Le Figaro* du 26/3/19

1 *Eugène Viollet-le-Duc* était l'un des architectes français les plus célèbres du XIXe siècle, connu auprès du grand public pour ses restaurations de constructions médiévales, édifices religieux et châteaux. Il a également posé les bases de l'architecture moderne, par ses écrits théoriques marqués par le rationalisme. Il a vécu de 1814 à 1879. *Le Corbusier* a vécu de 1887 à 1965, ndlr.

La plupart des cantons romands exigent un moratoire pour le réseau 5G

ef. Le 10 avril, un jour après leurs homologues vaudois, les députés genevois ont demandé un moratoire sur la mise en place d'antennes destinées à la cinquième génération de «standards pour la téléphonie mobile et autres objets connectés» sur le territoire cantonal avec 58 voix contre 28. Selon la proposition, aucune antenne 5G ne pourra être construite dans le canton de Genève pour le moment.

Le moratoire ne sera levé qu'une fois que des preuves scientifiques indépendantes auront été fournies quant aux éventuels dommages pour la santé causés par la technologie 5G. Le Parlement cantonal veut également connaître les effets sur la faune.

Le canton du Jura arrête également la construction des antennes de la 5G. Le 16 avril, le gouvernement cantonal a décidé d'attendre une étude de l'*Office fédéral de l'environnement* (OFEV) pour des raisons de santé. Dans le canton de Vaud, le Grand Conseil a également adopté une résolution demandant un moratoire par 95 voix contre 9 et 25 abstentions. Une demande du PS est également en attente dans le canton de Fribourg, exigeant également un moratoire. Dans le canton de Neuchâtel, les Verts ont déposé une initiative cantonale destinée à l'Assemblée fédérale pour installer un moratoire au nom du principe de précaution.

Ceci fait suite à l'annonce faite par *Swisscom* d'étendre son réseau 5G à toute la Suisse. En février, les fréquences 5G ont été mises aux enchères pour un montant total d'environ 380 millions de francs suisses.

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2019 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Votations fédérales du 19 mai 2019

Voulons-nous faire accepter par le peuple des directives de l'UE?

Prise de position concernant la directive de l'UE sur les armes

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

L'objet de la votation sur l'adoption de la directive de l'UE sur les armes nous donne l'occasion de prendre bonne note de ce qui pourrait nous arriver avec un accord-cadre institutionnel: acquiescer gentiment pour adopter toutes sortes de décrets selon les goûts de la bureaucratie bruxelloise – ou, de temps à autre, un renvoi à l'expéditeur par référendum, avec des conséquences également au gré des dirigeants européens. Actuellement, nous pouvons encore nous y opposer!

A une question de vote claire et nette ...

«Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)?»

... il faut donner une réponse claire et nette

Nous ne sommes pas des exécutants! Si notre droit de vote se réduit à de tels projets de loi, nous pourrions tout aussi bien abolir complètement la démocratie directe. Si, cependant, le maintien du modèle suisse de démocratie directe et d'autodétermination vous semble également être une valeur indispensable, nous devons maintenant exprimer sans faute notre résistance: en s'opposant tant à la directive de l'UE sur les armes qu'à l'accord-cadre institutionnel. Les médias suisses dits «à grand public» s'élèvent contre le soi-disant «mythe» des vaillants Confédérés. Leur seul objectif est de rendre la Suisse compatible avec l'UE et l'OTAN.

56,3% des électeurs et 20 cantons se sont opposés en 2011 à l'initiative populaire fédérale «Pour la protection face à la violence des armes» et donc contre le désarmement des citoyens. (photo keystone)

«Modèle suisse ou bureaucratie européenne? – La directive de l'UE sur les armes est contraire à la liberté du citoyen». Sous ce titre, vous trouverez dans *Horizons et débats* n° 2 du 22/1/18 quelques informations sur les contenus de la directive sur les armes. Le plus important réside dans le fait que la bureaucratie de l'UE est en totale contradiction avec la vision libérale suisse selon laquelle la possession d'armes à feu est un droit et un devoir fondamental du citoyen depuis des temps immémoriaux. Comme argument principal pour cet exercice, on avance la lutte contre le terrorisme, ce qui est absurde: quiconque veut lutter contre les attentats terroristes doit s'engager pour mettre fin aux guerres de l'OTAN. Avec des collectes de données centralisées sur des citoyens innocents, Bruxelles s'octroie en réalité le contrôle total et la gestion de la population européenne – y compris les Suisses – mais n'a encore rien réalisé en vue de se prémunir des grands criminels armés.

D'ailleurs, le 13 février 2011, les électeurs suisses ont clairement rejeté l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes» – et donc le désarmement des citoyens – avec 56,3% des voix et 20 cantons sur 26. Dans les Explications du Conseil fédéral, ce Non du souverain n'est mentionné que par le Comité référendaire …

Exclusion de la Suisse du système de Schengen/Dublin?

Reste à savoir si, à la suite d'un Non de la population suisse le 19 mai, il sera dans l'intérêt de Bruxelles de renoncer à la coopération avec la Suisse dans les domaines du contrôle des frontières et de l'asile et notamment à sa contribution au niveau du personnel et des coûts pour la protection des frontières extérieures de l'UE. Si, contre toute attente, la Suisse devait être exclue, le Conseil fédéral pourrait proposer un «plan B» approprié, comme cela a déjà été fait à plusieurs reprises.

Le système Schengen/Dublin ne fonctionne de toute façon que par beau temps: au plus tard, depuis que Mme *Merkel* a invité en 2015 le monde entier à venir en Allemagne, de nombreux Etats membres de l'UE contrôlent à nouveau eux-mêmes leurs frontières. Récemment, l'Allemagne, l'Autriche, la France et le Danemark – malgré les avertissements infructueux de la Commission européenne – ont prolongé de six mois supplémentaires leurs contrôles aux frontières jusqu'à l'automne 2019 («L'Allemagne et le Danemark prolongent leurs contrôles aux frontières». «Neue Zürcher Zeitung» du 13 avril). •

L'impénétrabilité fantastique de la jungle juridique bruxelloise

mw. La Commission européenne va – si jamais nous adoptions la directive de l'UE sur les armes – surveiller sa mise en œuvre, comme nous l'apprenons suite à l'article de *Félicien Monnier* (cf. encadré).

A la recherche de la directive de l'UE qu'il cite, on est confronté à un jungle juridique insondable pour toute personne ne faisant pas partie des bureaucrates européens. La *directive (UE) 2017/853* du 17 mai 2017 que nous Suisses sommes invités à adopter dans notre code juridique lors du vote du 19 mai 2019, est une nouvelle directive «modifiant la *directive 91/477/CEE* du Conseil relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes». Cette nouvelle directive consiste au début en une liste avec de brefs commentaires de 33 raisons (!) expliquant pourquoi l'ancienne directive (de 1991) doit être modifiée. Puis, il est précisé que les modifications font partie de l'acquis de Schengen, devant être repris par l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse.

Un échantillon original de l'article 36: «En ce qui concerne la Suisse, la présente directive et la directive 91/477/CEE constituent un développement des dispositions de l'acquis de Schengen au sens de l'accord entre l'Union européenne, la Communauté européenne et la Confédération suisse sur l'association de la Confédération suisse à la mise en œuvre, à l'application et au développement de l'acquis de Schengen (6) qui relèvent des domaines visés à l'article 1 de la décision 1999/437/CE , lue en liaison avec l'article 3 de la décision 2008/146/CE du Conseil (7).» Si vous voyez dans cet emboîtement délibérément opaque un discours bureaucratique incompréhensible, voici une petite consolation: c'est impropre à la consommation pour tout lecteur, même pour un juriste expérimenté. L'essentiel de cette phrase: il existe deux autres directives européenne s'appliquant à la Suisse – qui les a lues?

Après 37 articles introductifs, nous en venons au contenu de la nouvelle directive respectivement à la modification des différents articles de la directive 91/477/CEE. Car la réglementation précédente ne sera pas remplacée par une nouvelle réglementation clairement numérotée, comme c'est l'usage pour la révision totale d'une loi. Voici un exemple de ce qu'on y lit: «14. A l'article 13, les paragraphes suivants sont ajoutés: (4) […] (5) […]» La tête bourdonne et personne – pas même un spécialiste – ne peut saisir ce qui fait maintenant partie du contenu de la directive modifiée. Néanmoins, grâce à sa persévérance la juriste tombe finalement sur l'article 17 cité par M. Monnier …

Quel appareil bureaucratique insensé! On peut supposer que les directives et les ordonnances sont délibérément formulées, numérotées et entrelacées d'une manière si complexe que même des lecteurs expérimentés ne pourront jamais les comprendre pleinement. Ainsi, on ne sait qu'après coup dans quoi on s'est fait prendre.

Règle fondamentale pour les électeurs suisses

Ne votez jamais en faveur d'un objet dont vous ne pouvez pas ni lire ou comprendre le contenu! A la page 46 des Explications du Conseil fédéral, on lit: «*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,* […] *arrête:* 1 L'échange de notes du 16 juin 2017 entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive 91/477/CEE relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes est approuvé. […]»

Combien de conseillers nationaux et de conseillers aux Etats ont lu cette construction monumentale? L'article 17, cité par l'avocat *Félicien Monnier,* a tout récemment été mentionné dans la presse quotidienne. Le fait que les opposants se soient heurtés à ce problème gêne naturellement les européistes: car maintenant il est évident que la centrale d'observation bruxelloise prévoit de vérifier régulièrement notre législation sur les armes pour ordonner un durcissement à son gré – si nous ne nous y opposons pas le 19 mai.

La porte-parole de *l'Office fédéral de la police* (Fedpol) vient de déclarer: «Actuellement, personne ne peut dire si et sous quelle forme des adaptations auront réellement lieu à l'avenir («St. Galler Tagblatt» du 17/4/19). Justement! •

Loi sur l'Armée: droit évolutif avez-vous dit?

par Félicien Monnier, doctorant en droit et capitaine de l'armée suisse

Les partisans de la réforme de la loi sur les armes martèlent que le statut du soldat suisse est sauf, celui des tireurs sportifs préservé et qu'en réalité, la reprise de la directive UE ne changerait rien à notre droit.

Il convient d'abord de dénoncer cette argumentation, de plus en plus fréquente, consistant à prétendre qu'une réforme, imposée par le droit international, «ne change rien» à notre propre droit. Il s'agit pour ses utilisateurs de faire passer la pilule à un souverain suffisamment indifférent à la politique pour ne pas lire les textes. Précisément, faite de nouveaux textes, avec de nouveaux mots, une réforme législative change toujours quelque chose.

Cela est d'autant plus faux que la directive UE sur les armes prévoit elle-même sa propre évolution: «Au plus tard le 14 septembre 2020, puis tous les cinq ans, la Commission (européenne) soumet au Parlement européen et au Conseil un rapport sur l'application de la présente directive, y compris un bilan de la qualité de ses dispositions, assorti, s'il y a lieu, de propositions législatives concernant, en particulier ...» (art. 17 nouveau de la *directive 91/477/CEE* relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes).

Autrement dit, dans une année et demie, nous saurons déjà quelles modifications la Suisse devra reprendre dans sa législation. Cessons donc de nous vanter des prétendues concessions emportées par nos négociateurs. Elles sont temporaires, non seulement en raison du mécanisme de reprise de l'acquis Schengen, mais surtout du fossé mental qui sépare les objectifs de l'UE des réalités de la pratique du tir en Suisse.

Source: La Nation n° 2120 du 12/4/19

Réflexions concernant l'éventuelle mise en vigueur de la directive de l'UE sur les armes

ug. La culture politique suisse, donc notre relation avec l'Etat est en jeu.

Une législation de plus en plus restrictive, suite à laquelle nous échangeons progressivement notre liberté contre une prétendue (!) sécurité, est fondée sur une dangereuse réflexion psychologiquement erronée.

Confiance et responsabilité ou dirigisme et contrôle

En pédagogie, on renforce les enfants en leur faisant confiance et en les mettant devant certains défis. Faire confiance renforce la volonté de coopérer et d'assumer ses responsabilités. Cela conduit les enfants à la maturité. Cela n'est vrai pas seulement pour les enfants.

Notre culture politique vit de la volonté des citoyens d'assumer la responsabilité du vivre-ensemble. Toute déresponsabilisation affaiblit le sens des responsabilités.

Notre tradition est le principe de la milice, selon lequel le citoyen porte, outre ses responsabilités familiales et professionnelles, également des responsabilités face à l'Etat. Notre vie en communauté vit de cet engagement de chacun. Contrairement aux citoyens d'autres Etats, nous déterminons nous-mêmes les lois et donc le destin de notre pays. Nous ne pouvons pas déléguer cette responsabilité, mais nous devons l'assumer personnellement – en dernière conséquence par le service militaire obligatoire.

Dans une bureaucratie, les administrateurs déterminent le vivre-ensemble, le citoyen n'est plus qu'un objet à administrer. Il est déresponsabilisé et fait l'objet d'une suspicion générale, à commencer par la déclaration d'impôts, le bon traitement des animaux de compagnie et la possession d'armes.

Il doit constamment prouver son honnêteté, sa fiabilité et son respect des lois face à un appareil de fonctionnaires.

«La confiance, c'est bien – le contrôle, c'est mieux», aurait dit *Lénine*. Mais justement dans le pays de Lénine, cela s'est avéré fatal: sans confiance, on ne peut pas compter sur le contrôle! •

Votations fédérales du 19 mai 2019

Plaidoyer pour le citoyen responsable

Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

par Werner Wüthrich, docteur en sciences administratives

«Voulez-vous adopter la loi fédérale du 28 septembre 2018, relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)?» Telle est la question, soumise à la votation, qui sera présentée le 19 mai aux électeurs. Dans le même «package», on a associé deux objets discutables et totalement étrangers l'un à l'autre. Dans la partie fiscalité, l'imposition des entreprises devrait être effectuée afin d'être en conformité avec les normes internationales; dans la partie AVS, il s'agit d'alimenter en argent frais les Caisses de prévoyance, au travers de retenues salariales et de contributions de la part des employeurs.

En conséquence, ceux qui sont d'accord avec une partie de la proposition mais pas avec l'autre ne peuvent pas exprimer leur volonté de manière fidèle et sûre. On fait pour ainsi dire pression sur l'électeur d'accepter les deux objets – ce que les partisans désignent comme un compromis.

A la base d'un tel procédé, il y a une conception très particulière du citoyen responsable. Malheureusement, ce n'est rien de nouveau, comme nous allons l'expliquer par la suite. Il est même particulièrement fréquent quand les votations touchent à la fiscalité.

Les votations relatives à la fiscalité sont un sujet sensible – à bien des égards. D'une part, elles touchent au porte-monnaie personnel, ce qui entraîne des réticences bien compréhensibles lorsqu'il s'agit d'augmenter ou même d'adopter de nouveaux prélèvements en faveur des services publics. Trop d'«Etat» n'est pas souhaitable. Cela ne signifie pas, cependant, que les électeurs veuillent réduire les autorités politiques à la famine financière et ne considèrent que leurs propres intérêts pécuniers. Bien au contraire, il s'agit là, pour la plupart, de la responsabilité en matière de politique nationale, du bien public et du souci de la communauté et des moyens qui lui sont nécessaires pour remplir ses devoirs.

Les réglementations fiscales et financières actuelles au niveau fédéral, cantonal et communal – position de force des électeurs

A ma connaissance, la Suisse est le seul pays, où les électeurs puissent décider par les urnes de l'introduction ou de l'augmentation de nouveaux impôts – que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou communal. A la base, on trouve la juridiction fiscale des cantons et des communes. La Confédération ne possède que le droit supplétif de lever des impôts. Au niveau fédéral, il y a eu depuis environ un siècle un grand nombre de votations relatives à la fiscalité et la finance – et depuis bien plus longtemps dans les cantons et les communes (cf. à ce sujet l'édition spéciale dans d'*Horizons et débats* n° 27/28 du 14.11.2017 «Impôts et finances en Suisse – décidés par le peuple. L'arrière-plan de la politique nationale et son histoire.»).

Nous présentons ici une brève esquisse des grandes lignes de l'actuelle réglementation financière au niveau fédéral. En 1958, le peuple a approuvé la nouvelle réglementation fédérale des finances, dont les grandes orientations sont encore valables aujourd'hui (cf. Kölz, Quellenbuch, 2004, p. 352–356). Après la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait d'intégrer les nouveaux impôts (impôt de défense nationale et impôt sur le chiffre d'affaires), limités et émis à titre provisoire, dans la législation ordinaire. Dans la période allant de 1950 à 1958, il y eut en tout douze votations populaires. Il ne s'agissait plus seulement d'argent, mais également et avant tout de questions de fédéralisme, de justice fiscale, de répartition des recettes, de subsidiarité et de bien plus encore.

Fallait-il laisser l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune aux communes et aux cantons? La Confédération devait-elle avant tout se financer par l'impôt sur le chiffre d'affaires? Dans quelle mesure aménager la progression? Fallait-il mettre en place un référendum financier ou même un référendum sur les dépenses publiques? Fallait-il réellement augmenter fortement les dépenses pour l'armée – comme cela était prévu? Dans quelle mesure, la Confédération devrait-elle harmoniser la fiscalité ou même la centraliser? L'intérêt politique à cette thématique était énorme – au cours de ces mêmes années, il y eut neuf initiatives populaires déposées sur des questions de fiscalité et de finances, qui furent partiellement retirées lorsque leur contenu fut retenu par le Parlement. (Hofer, 2012).

> «Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a eu un très grand nombre de votations relatives à la fiscalité et aux finances. Elles ont très souvent abouti à un rejet populaire, non pas parce que les citoyens étaient fondamentalement contre les augmentations d'impôts, mais parce que la façon, dont ces votations se présentaient, n'était pas adaptée et qu'elles allaient souvent contre le principe de l'unité de la matière. Les finances fédérales sont-elles pour cette raison en difficultés et la Confédération fortement endettée? Non – bien au contraire. Aujourd'hui, le budget fédéral est dans l'ensemble extrêmement sain et la Suisse fait partie des quelques rares pays ayant atteint des excédents au cours des dernières années et ayant progressé encore dans le remboursement de son endettement pourtant modéré.»

Le régime financier fédéral de 1958 incluait de nombreux compromis. La Confédération mit en place un impôt sur le revenu contenant un taux progressif élevé (aujourd'hui impôt fédéral direct) – mais pas d'impôt sur la fortune. Il est remarquable que la proposition incluait deux obstacles pour empêcher le Parlement d'augmenter les impôts sans avoir recours à une votation populaire obligatoire.

C'est ainsi que les limites supérieures de l'impôt de défense nationale (aujourd'hui *impôt fédéral direct)* et de l'impôt sur le chiffre d'affaires (aujourd'hui *taxe sur la valeur ajoutée* [TVA]) se trouvent inscrites dans la Constitution. Concernant l'impôt de défense nationale: «[…] l'impôt sur le revenu des personnes physiques suivra un barème progressif et ne devra pas dépasser 8% du revenu imposable total», quant à l'impôt sur le chiffre d'affaires: «[…] l'impôt ne devra pas dépasser 3,6% du chiffre pour le commerce de détail, et 5,4% pour le commerce de gros» (Kölz, Quellenbuch, 2004, p. 352).

La mention des chiffres dans la Constitution donne au peuple une position de force. Si le Conseil fédéral et le Parlement désire élever les impôts, ils doivent modifier la Constitution fédérale, ce qui nécessite obligatoirement une votation populaire exigeant non seulement la majorité des voix, mais aussi la majorité des cantons. Le fédéralisme est protégé parce qu'aujourd'hui encore, la majorité de 26 cantons doit donner son accord, garantissant ainsi l'impossibilité pour les cantons très peuplés de mettre en minorité les petits cantons. En outre, le régime financier fédéral de 1958 était limité à cinq ans. Les responsables de l'époque pensaient que la fiscalité de la Confédération, varierait constamment. Ces impôts devraient donc, au bout de quelques années, être périodiquement contrôlés et entérinés par le peuple; cela est également encore d'actualité à l'heure actuelle. Les délais ont cependant été étendus. Tout d'abord portés à cinq ans, ils sont ensuite passés à dix, puis douze, pour atteindre aujourd'hui quatorze ans. – Cette réglementation est un bel exemple du fédéralisme, tel qu'il s'est développé en Suisse.

Ces obstacles perdurent, tout en étant gênants pour le Parlement. Il y eut plusieurs fois des tentatives d'abrogation des taux maxima ou limitation – en 1970, en 1977, en 1979 et 1991 (Linder, 2010). La réponse du peuple fut toujours Non. Il aurait été possible, par exemple, d'inscrire les taux maxima non pas dans la Constitution, mais dans une loi fédérale. Dans ce cas de figure, le Parlement aurait pu relever les impôts sans passer automatiquement par une votation, sauf si 50 000 électeurs et électrices l'avaient réclamé par voie de référendum, cependant sans que la majorité des cantons soit nécessaire.

Dans ce contexte, les raisons de l'agacement suscité par la Suisse – avant tout dans le domaine de la fiscalité – parmi certains pouvoirs étrangers deviennent évidentes: chez nous, il ne peut y avoir de directives venant d'en haut sans qu'elles soient d'abord soumises à l'approbation des citoyens. Certes, nos propres autorités tentent parfois de faire pression sur nous pour orienter les votes – mais même de nos jours, il peut se produire des surprises, quand les électeurs résistent à la pression et votent autrement que les autorités l'espéraient.

En quoi consiste le projet électoral sur la fiscalité et l'AVS du 19 mai?

1. Réforme fiscale

«La fiscalité sur les sociétés doit être adaptée afin que la Suisse corresponde aux nouvelles normes internationales et reste compétitive.» Citation du Conseil fédéral (Explications du Conseil fédéral, p. 9). Soit, en clair: il n'est pas du goût de l'OCDE et de l'UE que la situation financière de la Suisse soit meilleure que celle de nombreux autres Etats. C'est pour cette raison que de nombreuses multinationales ont leur siège en Suisse car c'est là, comme on le sait, que dominent les conditions de stabilité politique et économique. Mais c'est aussi parce que la Suisse possède sa propre monnaie si appréciée que de puissantes sociétés et des individus fortunés sont disposés à payer des intérêts négatifs pour leur argent. En outre, les cantons peuvent également faire usage de leur liberté fédéraliste et offrir aux sociétés étrangères des conditions attractives sur le plan fiscal.

Ces privilèges fiscaux au niveau cantonal devraient être abolis – dixit le Conseil fédéral et le Parlement sous la pression des puissances étrangères (cf. Explications du Conseil fédéral, p. 13). C'est ainsi que nous, Suisses sommes – après la votation sur l'USR III (Réforme de la fiscalité d'entreprise III) refusée il y a deux ans à presque 60% des voix – à nouveau confrontés à cette question de la fiscalité des entreprises. La Suisse peut certes subir des pressions de la part des puissances étrangères, mais en fin de compte, ce sont les électeurs et les électrices qui décident.

Avec cette réforme fiscale, les cantons seraient contraints d'étendre à toutes les entreprises les mêmes règlementations de l'impôt sur le bénéfice. Les cantons ne peuvent augmenter leurs impôts sous peine de voir les entreprises étrangères émigrer. Donc, certains cantons projettent, dès à présent, une baisse générale de la fiscalité d'entreprise pour que les sociétés locales et étrangères aient un taux d'imposition uniformément bas.

Il faut s'attendre pour les cantons à des manques à gagner fiscaux, qui seront partiellement compensés par la Confédération. Ainsi, les cantons pourront pondérer de manière plus forte les dépenses dévolues à la recherche et au développement (Explications du Conseil fédéral, p. 13). Le «susucre» accordé aux cantons pour compenser les pertes fiscales, sera de l'argent puisé dans l'escarcelle fédérale: «La part des cantons au produit de l'impôt fédéral direct sera relevée et passera de 17,0% à 21,2%. Les cantons recevront environ 1 milliard de francs supplémentaires par an si l'on se fonde sur le niveau actuel des recettes,» (Explications du Conseil fédéral, p. 14). Mais il ne faut pas oublier que ces «cadeaux» seront payés avec

2. Financement de l'AVS

Le second «susucre», accordé aux citoyens pour qu'ils puissent plus facilement accepter les pertes fiscales au niveau de leur canton, sont «quelques 2 milliards de francs supplémentaires versés chaque année à l'AVS». De cette somme, environ 800 millions proviendront de la caisse fédérale (et donc de la part des contribuables!). Les 1,2 milliards restants seront payés par les employés et les employeurs sous forme d'une augmentation des retenues salariales, à hauteur de 0,15% du salaire (Explications du Conseil fédéral, p. 15).

Vraiment un super cadeau! La Confédération devrait peut-être économiser autrement l'argent de la caisse fédérale, et une augmentation des retenues plus élevées sur le salaire ne provoquerait sans doute aucun enthousiasme délirant …

Et qu'est-ce que tout cela a à voir avec la fiscalité d'entreprise? Rien du tout!

Principe juridique de l'unité de la matière

«Associer deux objets n'ayant pas de lien entre eux est une insulte à la démocratie et ne permet pas d'exprimer sa volonté de manière fidèle et sûre.» Selon le second des comités de référendum («Comité bourgeois NON au projet Réforme fiscale/Financement de l'AVS» et «Comité de la jeune génération») c'est là que se trouve la principale raison du recours au référendum (Explications du Conseil fédéral, p. 17). Suite à ce couplage anticonstitutionnel, plusieurs comités de référendum indépendants se sont formés. Cela a généré de nombreux arguments pour et contre sur les deux sujets. Il est choquant d'obliger les électeurs à choisir entre l'acceptation ou le rejet d'un paquet aussi hétéroclite.

Dans la Constitution fédérale, il y a des lignes directrices très claires: l'article 34, alinéa 2 protège «la libre formation de l'opinion des citoyens et des citoyennes et l'expression fidèle et sûre de leur volonté.» dans le domaine des droits politiques. L'article 139, alinéa 3 exige que les initiatives populaires respectent «le principe de l'unité de la matière» donc ne mélangent pas des sujets sans liens entre eux. Cette ligne directrice est également valable pour le Parlement. Notamment dans le domaine de la fiscalité et de la finance, ce principe a souvent été lésé. Et donc, cela vaut aussi pour cet objet de votation du 19 mai. Voici deux exemples tirés du passé:

En 1955, une initiative populaire fut invalidée par les Chambres fédérales à cause d'un manquement au principe de l'unité de la matière. C'était l'époque de la guerre froide et on réarmait dans le monde entier – également en Suisse. Les Chambres fédérales décidèrent de doubler les budgets de l'armée et d'augmenter les impôts en conséquence. Les groupements pacifistes rassemblés autour de *Leonhard Ragaz* s'élevèrent alors contre ces mesures et lancèrent une initiative populaire. Il fallait instaurer une «trêve de l'armement» et le budget prévu pour une année devait être affecté pour moitié à des œuvres de bienfaisance pour la jeunesse et à la construction de logements bon marché et pour l'autre moitié, être utilisé dans les pays voisins pour la reconstruction de régions dévastées par la guerre. Certains parlementaires argumentèrent: comment un électeur pourrait-il exprimer son vote s'il désire soutenir par sa contribution fiscale le projet concernant les logements bon marché, mais pas l'aide apportée à la reconstruction à l'étranger – ou vice versa? Les deux Chambres fédérales invalidèrent l'initiative. Ceci, cependant, se produit rarement. Les auteurs de l'initiative ne se laissèrent pas décourager et représentèrent immédiatement deux nouvelles initiatives, à présent plus clairement formulées: l'une exigeait que les dépenses militaires excédant 500 millions de francs suisses par année soient soumises au vote du peuple. L'autre demandait qu'un montant annuel équivalant à un dixième des dépenses militaires soit affecté à la sécurité sociale et à la solidarité internationale. La votation n'eut cependant pas lieu, car les deux initiatives furent retirées lorsqu'éclata l'insurrection populaire en Hongrie, entraî-

Suite page 5

Récupération politique

Anciennes et nouvelles tentatives de justifier l'hégémonie des USA et de l'UE

par Karl Müller

Dans un livre publié en 1999 par le journaliste et chroniqueur américain au «New York Times» *Thomas L. Friedman* («Understanding Globalisation. Between Marketplace and World Market» [Comprendre la mondialisation. Entre la place du marché et le marché global]) figure le chapitre intitulé «The Geopolitics of Globalisation». On peut y lire «l'importance des Etats-Unis pour le monde à l'ère de la globalisation». La «plus grande partie du monde» aurait «compris que le monde serait beaucoup moins stable sans la force des Etats-Unis». Une «mondialisation durable» exige une «structure stable du pouvoir» et aucun pays n'y joue «un rôle plus important que les Etats-Unis». Cette «stabilité» repose également sur «la puissance des Etats-Unis et leur volonté de l'utiliser contre quiconque menace le système globalisé – de l'Irak à la Corée du Nord»: «La force invisible faisant prospérer la technologie du Silicon Valley est constituée par l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine et les marines étatsuniens». Et de continuer: «Sans la politique étrangère et de défense active des Etats-Unis, le système globalisé ne peut être maintenu.»

De Friedman à la consternation de Snowden …

Dans le film de 2016 d'*Oliver Stone* sur *Edward Snowden*, on assiste à une scène significative. *Snowden* a été invité à une réunion avec de hauts responsables du renseignement américain. Il demande à l'un de ces agents du renseignement pourquoi de très nombreux millions de personnes dans le monde entier sont espionnés en cachette. La réponse qu'il obtient est que tout cela n'a qu'un seul but: rendre le monde plus sûr et prévenir les guerres. Pour cela, le monde a besoin des Etats-Unis et de leurs services de renseignement.

… jusqu'à Robert Kagan

Robert Kagan, leader d'opinion néoconservateur des Etats-Unis, époux de *Victoria Nuland* (co-responsable du coup d'Etat de 2014 en Ukraine) et membre du *Council on Foreign Relations,* a publié dans le mensuel Foreign Affairs d'avril 2019 un article sur l'Allemagne, l'UE et les Etats-Unis. Le titre: «The New German Question. What Happens When Europe Comes Apart?» [La nouvelle question allemande. Que se passe-t-il lorsque l'Europe quitte le droit chemin?]. Le raisonnement se base sur les constructions suivantes: la création du Reich allemand en 1871 a créé au centre de l'Europe un foyer à troubles trop puissants, plongeant l'Europe et le monde dans deux guerres mondiales. Après 1945, il fut possible de stabiliser ce foyer à troubles – grâce à la garantie sécuritaire américaine pour l'Europe et à la politique européenne des Etats-Unis, grâce au système de libre-échange international dirigé par les Américains, grâce à une vague démocratique en Europe émanant des Etats-Unis et, notamment aussi, grâce à la lutte contre le nationalisme européen des USA, de l'UE et de ses organisations précédentes. Selon Kagan, dans la situation actuelle, tout cela n'est plus garanti et suscite donc de vives inquiétudes – notamment en prenant en compte l'Allemagne future.

Tentatives de justification de l'hégémonie américaine …

A ces trois tentatives de justifier l'hégémonie américaine dans le monde ainsi que l'élargissement du pouvoir de l'UE et de ses organisations prédécesseurs en Europe au cours des deux dernières décennies, on pourrait en ajouter de nombreuses autres. Toutes ont en commun qu'elles ne résistent pas à un examen pertinent – même si elles sont toujours et encore maintenues.

… et de l'UE

Du 23 au 26 mai se tiennent dans les Etats membres de l'Union européenne les élections des députés au «Parlement» européen pour un nouveau mandat de cinq ans. La campagne électorale bat son plein. Les arguments justifiant de telles élections et les activités de cette assemblée de l'UE – en réalité, il ne s'agit pas d'un réel Parlement, car il lui manque des conditions préalables essentielles – ainsi que l'UE dans son ensemble sont apparemment très minces. C'est pourquoi les propagandistes recourent à des fantasmes et des distorsions historiques. Ils sont assistés par les «alliés» étatsuniens ayant depuis 1945 un intérêt manifeste à affaiblir les Etats-nations européens et souverains en leur imposant ce qu'ils appellent, par euphémisme, «globalisation». En réalité, ils ne craignent pas le «nationalisme» – cette notion est elle aussi mise en scène et instrumentalisée quand elle semble «utile» –, mais les fondements constitutionnels à caractère libéral, démocratique, juridiques et sociaux des Etats souverains représentés dans une «Europe des patries». Une UE gouvernée de haut en bas leur semble être un vassal plus maniable.

L'incendie de «Notre-Dame» a déclenché un engouement …

L'abus pour l'engouement de l'incendie et du débat autour de la reconstruction et du financement de la cathédrale «Notre-Dame» de Paris pour la campagne électorale actuelle est absurde. La revue de presse du *Deutschlandfunk* du 17 avril constatait «que le thème dominant des commentaires du jour était l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris» suivi d'un certain nombre de citations.

La «Frankfurter Allgemeine Zeitung» a écrit: «L'incendie du 15 avril 2019 à Paris restera dans les annales. Il a frappé le symbole d'un pays déchiré et divisé. Depuis novembre, le mouvement des Gilets jaunes avec ses protestations partiellement violentes a forcé les dirigeants de l'Etat de sortir de la réserve. Suite à une évolution totalement inattendue de l'Histoire, l'incendie catastrophique survenue juste avant les fêtes de Pâques, a imposé un moment d'arrêt à la France. Brièvement, l'horreur de la cathédrale Notre-Dame en flammes a créé une cohésion ayant cruellement fait défaut ces derniers mois».

La «Neue Osnabrücker Zeitung» a réagi ainsi: «Dans l'horreur commune, de nombreuses personnes ont redécouvert les forces unificatrices des valeurs, de la cohésion et même de la beauté. Maintenant, cette catastrophe libère des énergies inattendues. Soudainement, les valeurs se retrouvent au-dessus du marché qui semblait tout dominer. Les familles milliardaires *Pinault* et *Arnault* veulent à elles seules faire don de trois cents millions d'euros pour la reconstruction. L'argent s'incline devant la culture. Ce n'est pas le moindre des messages transmis suite à ce malheur. Plus important que l'argent est le fait que l'Europe ait trouvé, avec la reconstruction, une tâche commune. Cela unit à nouveau.»

La «Stuttgarter Zeitung» écrit: «‹Nous les reconstruirons ensemble›, a annoncé le président Macron. Il ne fait aucun doute que Notre-Dame brillera à nouveau, un jour, dans toute sa nouvelle splendeur. Ce qui fut possible à Reims et à Rouen où les cathédrales détruites pendant la guerre furent merveilleusement restaurées, se répétera à Paris. Mais les propos de Macron vont au-delà des aspects financiers et techniques. Ils témoignent de l'espoir que ce choc puisse être salutaire et réunisse à nouveau la nation.»

… pour un «sentiment du vivre-ensemble européen» à l'américaine

Le «Reutlinger General-Anzeiger» renchérit dans les termes suivants: «Il se peut que le terrible incendie ait fait prendre conscience à l'un ou l'autre qu'il existe quelque chose comme une conscience européenne et un sentiment de solidarité au-delà des égoïsmes nationaux. Si tout le monde se réunit pour aider, la reconstruction pourra réellement réussir. Notre-Dame ne sera plus jamais la même, mais elle pourrait devenir un symbole de la solidarité européenne.»

Finalement, il y a encore les «*Westfälische Nachrichten*»: «Notre-Dame étant un patrimoine européen commun, la reconstruction – comme ce fut le cas autrefois avec la Frauenkirche à Dresde – est une tâche commune pour tous les Européens. Ce serait une lueur d'espoir dans cette catastrophe, si la douleur vécue ensemble conduisait à un sentiment de communauté français et européen.»

Que les plumes s'alignent toutes sur la même idée peut avoir deux raisons: soit tous les éditorialistes tirent dans le mille, soit il s'agit de tout autre chose, par exemple d'une campagne médiatique coordonnée et orientée politiquement. •

«Plaidoyer pour le citoyen responsable»
suite de la page 4

nant en Suisse l'unanimité sur l'augmentation des dépenses d'armement (Hofer, 2012, N° 72, 75 et 76). La politique peut vraiment se révéler vivante et extrêmement captivante!

Passons maintenant à un autre exemple impressionnant relevant du domaine de la fiscalité: l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée au cours des années qui suivirent 1977. A cause du GATT et de l'Accord de libre-échange de 1972 avec la CEE, les droits de douane avaient diminué et il manquait de l'argent dans les caisses fédérales. En outre, une récession massive survenue en 1974 fit fondre les rentrées fiscales. De plus, en 1977 la Communauté européenne avait unifié la taxe sur la valeur ajoutée pour tous les pays membres – avec un taux minimal de 15%.

Le Conseil fédéral et le Parlement voulaient s'en rapprocher et passer également à la taxe sur la valeur ajoutée – mais avec un taux plus faible de 10%. Le peuple refusa très clairement cette proposition. Le taux était bien trop élevé par rapport à l'impôt sur le chiffre d'affaires alors en vigueur. Là-dessus se greffa un autre motif de refus. Le Parlement associa la taxe sur la valeur ajoutée à la tentative de démanteler les droits populaires dans le domaine de la fiscalité. Il désirait extirper de la Constitution les taux maxima pour les impôts fédéraux, afin qu'il n'y ait plus de référendum obligatoire dans le domaine des augmentations d'impôts.

La deuxième tentative d'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée suivit à peine deux ans plus tard – cette fois au taux normal abaissé à 8%. Le Parlement s'obstina à nouveau: les taux maxima des impôts fédéraux et leurs délais imposés devaient être éliminés de la Constitution. Et à nouveau le peuple refusa très nettement avec 65% des voix, et presque tous les cantons s'y opposèrent également. Par ailleurs le peuple accepta l'augmentation raisonnablement fondée de l'ancien impôt sur le chiffre d'affaires ICHA, afin de soutenir le budget fédéral.

En 1991 – dix ans plus tard – le Parlement fit une troisième tentative d'introduction la taxe sur la valeur ajoutée – au taux normal de 6,2%, comme pour l'impôt sur le chiffre d'affaires. Les deux Chambres fédérales exigèrent comme auparavant le retrait du délai des deux impôts fédéraux de la Constitution. En outre, le Parlement devait obtenir la compétence d'augmenter de 1,3% le taux de la taxe sur la valeur ajoutée pour garantir le financement de l'AVS. A nouveau, des questions totalement différentes étaient réunies dans la même proposition. – Mais le peuple se montra tout aussi obstiné et refusa l'amalgame de ces objets de votation trop différents.

En 1993, la politique fédérale connut son heure de gloire: après seize années, les Chambres fédérales présentèrent au peuple une proposition demandant à nouveau l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée, en présentant quatre questions séparées auxquelles on pouvait répondre clairement par Oui ou par Non – à savoir:

1) On introduit la taxe sur la valeur ajoutée au taux normal de 6,2% et la fixation un délai pour la TVA et l'impôt fédéral direct est prorogée jusqu'en 2006.
2) «Afin d'optimiser le budget fédéral, le Conseil fédéral peut demander un supplément à l'impôt sur le chiffre d'affaire […] de tout au plus 0,3%.» (pour le cas où la première proposition serait acceptée)
3) Le Parlement se voit conférer la compétence d'augmenter le taux de la TVA de 1%, pour le cas où ce serait nécessaire pour garantir le financement de l'AVS et de l'AI [assurance invalidité] – sous réserve du référendum facultatif.
4) Les droits de douane sur l'huile minérale seront convertis en taxes sur la consommation (carburant et mazout). (Kölz, Quellenbuch, 2004, p. 539–541)

Le peuple a apprécié la conduite exemplaire des autorités en approuvant l'ensemble des quatre propositions – pour trois d'entre elles à plus de 60%. (Linder 2010, p. 512)

En 2006, le peuple a une fois de plus approuvé les impôts fédéraux et prolongé leur durée de validité jusqu'en 2020. L'année prochaine, on nous demandera à nouveau si nous sommes d'accord avec l'actuelle réglementation fiscale de la Confédération. Ce scrutin sera important – avant tout à cause de sa valeur symbolique. Avec le projet d'accord-cadre avec l'UE, nous ne serons plus autant sollicités …

Remarques finales

Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a eu un très grand nombre de votations relatives à la fiscalité et aux finances. Elles ont très souvent abouti à un rejet populaire, non pas parce que les citoyens étaient fondamentalement contre les augmentations d'impôts, mais parce que la façon, dont ces votations se présentaient, n'était pas adaptée et qu'elles allaient souvent contre le principe de l'unité de la matière. Les finances fédérales sont-elles pour cette raison en difficultés et la Confédération fortement endettée? Non – bien au contraire. Aujourd'hui, le budget fédéral est dans l'ensemble extrêmement sain et la Suisse fait partie des quelques rares pays ayant atteint des excédents au cours des dernières années et ayant progressé encore dans le remboursement de son endettement pourtant modéré.

Au cours des dernières décennies, la majorité des votations a eu trait – outre à l'agriculture – aux impôts. Ces deux domaines ont pour beaucoup une importance affective – il s'agit là des bases de la nutrition et de la conservation du pays, et de la gestion de la communauté et du bien public. L'image créée par le poète *Gottfried Keller* est ici particulièrement adaptée, selon laquelle les citoyens doivent se tenir sur le seuil de leur porte et veiller à ce que tout se passe bien.

Pour conclure mon plaidoyer, revenons encore une fois à la proposition actuelle. Le 19 mai, nous votons pour un objet associant les impôts et l'assurance vieillesse de façon anticonstitutionnelle, si bien que les électrices et électeurs ne peuvent clairement prendre position. Selon l'annonce conjointe du Conseil fédéral et du Parlement, un projet de réforme de l'assurance-vieillesse sera en préparation à l'automne prochain. Cette réforme sera peut-être soumise à votation dès l'année prochaine. Conséquence directe de mes commentaires, le citoyen responsable apprécie les questions claires auxquelles il peut répondre par Oui ou par Non.

On trouve suffisamment de documentation au sujet des votations précédentes ayant abouti au Non. Il conviendrait de séparer les questions relatives au projet de réforme et de l'assurance-vieillesse et de poser des questions concrètes: faut-il aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes? Faut-il, de façon générale, relever d'un an l'âge du départ en retraite? Faut-il augmenter les retenues sur salaire et les contributions des employeurs pour l'AVS de X%? Faut-il augmenter la taxe sur la valeur ajoutée de X% au profit de l'assurance-vieillesse? – Les électeurs et les électrices responsables en remercieraient les politiciens.

La démocratie directe est exigeante – tout particulièrement en ce qui concerne les impôts. Elle a néanmoins, au cours des cent cinquante dernières années, développé une culture dont il faut prendre soin. •

Sources:

Kölz, Alfred. *Neuere Schweizerische Verfassungsgeschichte mit Quellenbuch.* Bern 2004

Linder, Wolf u.a. *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007.* Bern 2010

Hofer, Bruno. *Volksinitiativen der Schweiz.* 2012

20 ans de crimes contre le droit international
La guerre contre la Serbie – rétrospective et analyse

par Jochen Scholz, ancien lieutenant-colonel de la Bundeswehr allemande

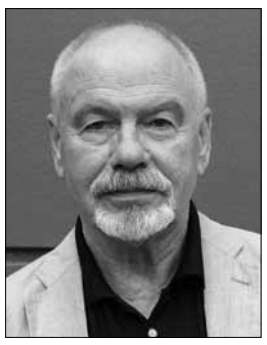

Jochen Scholz (photo mad)

Le 23 mai, la République fédérale d'Allemagne célèbre deux anniversaires: son 70e anniversaire et le 70e anniversaire de sa Loi fondamentale, sa Constitution exemplaire, compte tenu de l'histoire allemande. Elle constituait le fondement éthique de ma profession d'officier de la Bundeswehr, car la «Loi du soldat» définissait comme obligation fondamentale «de défendre le droit et la liberté du peuple allemand». Par «droit», on entend précisément cette Loi fondamentale liant dans l'art. 20, al. 3 le pouvoir exécutif, dont les forces armées font partie, à la loi et au droit. En d'autres termes, la Constitution interdit toute action du gouvernement en dehors du droit. L'article 25 de la Loi fondamentale stipule en outre que «les règles générales du droit international priment sur les lois [allemandes], qu'elles sont partie intégrante du droit fédéral et qu'elles créent directement des droits et des obligations pour les habitants du territoire de la République fédérale». L'article 26 interdit également la préparation d'une guerre d'agression. La conception du rôle du soldat dans la Bundeswehr – à laquelle j'ai participé pendant 38 ans en débutant dans les forces aériennes en 1962 – était d'empêcher les guerres pour éviter toute situation légitime de défense du pays.

La Bundeswehr a été redéfinie après 1990

Donc, je me suis déjà inquiété en observant les considérations des planificateurs militaires et des politiciens au début des années 1990, redéfinissant le rôle de la Bundeswehr après la disparition de l'adversaire contre lequel la dissuasion était dirigée. En bref, les forces armées allemandes devaient être transformées en un instrument normal de la politique étrangère pour l'imposition des intérêts, comme cela a toujours été le cas chez les alliés de l'OTAN, et il fallait fermer les yeux sur le fait que la Loi fondamentale était la réponse des survivants à la barbarie nazie. Ses auteurs ont voulu exclure pour l'avenir la possibilité que la guerre éclate à nouveau du sol allemand, une formulation que l'on retrouve littéralement dans le *Traité Deux-Plus-Quatre de 1990*, ayant rendu à l'Allemagne sa pleine souveraineté.

Néanmoins, les missions internationales de la Bundeswehr, comme en Somalie en 1993 ou plus tard en Bosnie après les accords de Dayton, n'étaient pas à critiquer sous des aspects juridiques, mais en prenant en compte des aspects politiques, on pouvait certainement tirer d'autres conclusions.

Evaluation de la situation au Kosovo à l'inverse des discours politiques

Lorsqu'entre 1997 et 1999, la crise du Kosovo a pris une tournure dangereuse avec l'aide active des services secrets occidentaux et du travail des agences de relations publiques, j'étais conseiller au *Ministère fédéral de la Défense (BMVg)* à Bonn. Jusqu'au début de la guerre, le 24 mars 1999, je pouvais lire les évaluations hebdomadaires de la situation rédigées par le ministère pour les chefs des groupes parlementaires du Bundestag et pour les commissions des Affaires étrangères et de la Défense au Bundestag. *D'abord étonné, mais avec une irritation grandissante au fil des mois, j'ai constaté que l'analyse de la situation de mes camarades et les déclarations des dirigeants politiques divergeaient de plus en plus.* Cela est devenu particulièrement évident après les élections parlementaires et suite à l'entrée en fonction du nouveau gouvernement rouge-vert le 27 octobre 1998. Les évaluations de la situation susmentionnées ont toujours décrit une situation de guerre civile s'abstenant d'accuser unilatéralement le côté serbe, ne parlait pas des personnes déplacées, mais des réfugiés – ce qui est une différence essentielle.

Un exemple très concret peut illustrer l'équité des analyses qui est «pars pro toto». Lorsqu'à la fin octobre 1998, la *Mission de vérification au Kosovo («Kosovo Verification Mission»)* a commencé, sur la base de la résolution 1203 du Conseil de sécurité de l'ONU, les analyses de la situation prouvaient que la Serbie appliquait pleinement les accords et avait retiré les forces armées vers le nord pour les séparer. Quelques semaines plus tard, l'expression linguistique exprimait aussi de la compréhension pour la Serbie réagissant par des actions offensives aux violations massives des accords par le Kosovo. Par contre, dans la presse allemande et dans les discours politiques, la Serbie était accusée d'avoir rompu les accords sans mentionner les provocations kosovares.

Les contradictions entre les déclarations politiques et les analyses de la situation par les responsables officiels sont particulièrement évidentes dans l'exemple suivant. Alors que la menace de mesures militaires était justifiée par des «nettoyages ethniques» et un «génocide» perpétrés par la Serbie, le rapport de l'évaluation de la situation par l'«Amt für Nachrichtenwesen der Bundeswehr» se termine le 23 mars 1999 (!) par: «[...] au Kosovo, il n'y a *toujours aucune* tendance observable à des nettoyages ethniques».

Presque personne ne voulait entendre la vérité

Avec mon opposition à la politique menée contre la Serbie, s'aggravant suite à la reprise de la responsabilité gouvernementale par un gouvernement fédéral social-démocrate, j'appartenais à une minorité comprenant cependant certains membres de tous les partis représentés au Parlement et un petit nombre parmi les milliers d'employés civils et militaires de la BMVg. Malgré notre mise en réseau jusque dans le groupe parlementaire des sociaux-démocrates et des Verts au Bundestag, nous n'avons pas pu attirer l'attention de grands médias allemands sur les contradictions entre les analyses objectives, basées sur les faits, et les arguments des hommes politiques.

Lorsqu'au début de l'année 1999, les simulacres de négociations à Rambouillet prouvaient qu'une guerre avec la participation allemande contre la Serbie sans mandat du Conseil de sécurité de l'ONU était imminente, cela porta un coup dur à mon identité de soldat et de citoyen. Les efforts – futiles – d'alarmer l'opinion publique reflétaient la volonté de tous les camarades d'empêcher un dangereux précédent permettant par la suite à la politique allemande de continuer à décider de missions militaires, sans égard aux obligations du droit international et de la Constitution. L'évolution depuis lors a montré que cette crainte n'était pas sans fondement, en dernier dans le cas de l'engagement en Syrie, en violation du droit international, comme l'a déclaré le service scientifique du Bundestag.

La guerre contre la Yougoslavie faisait partie de la géopolitique américaine

Les raisons géopolitiques et géostratégiques du crime en droit international contre la Serbie ne m'ont été révélées que plus tard, après ma retraite en 2000. Cette guerre devait être menée, et toutes les considérations sérieuses pour l'empêcher étaient donc vouées à l'échec dès le début. La République fédérale de Yougoslavie n'était plus nécessaire aux Etats-Unis après la fin du conflit Est-Ouest; elle était obsolète et, en tant qu'Etat non aligné, elle n'avait aucun besoin d'être maintenue sur le plan politique et diplomatique. Son modèle économique de l'autogestion par les ouvriers faisait obstacle à la transformation néolibérale des anciens Etats socialistes. Mais les Etats-Unis avaient surtout l'intention de revitaliser la «Herzlandtheorie» de *Halford Mackinder* (1904). Pour cela, il fallait créer les conditions d'un contrôle de cette région d'Europe orientale, pour mieux contrôler le «Herzland», correspondant en gros au territoire de la Fédération de Russie actuelle et de certaines parties de la Chine.

Les néoconservateurs voulaient sauver la prédominance américaine

Alors que l'encre des signatures sous la *Charte de Paris* de 1990 n'avait pas encore séché, les dits néoconservateurs américains commencèrent déjà à réfléchir intensément à la manière dont la prédominance des Etats-Unis pourrait être sauvée et étendue au siècle prochain après la fin de l'Union soviétique. Le résultat fut la doctrine «Wolfowitz» de 1992 et le document de stratégie «Rebuilding America's Defenses» de 2000. De ce point de vue, la Yougoslavie devait disparaître complètement, après que, depuis 1991, tout avait été entrepris pour l'anéantir. De telles considérations stratégiques ne peuvent être présentées au public comme une base d'action sans créer de vives oppositions. Donc, les arguments «humanitaires» des «Droits de l'homme», du «danger de nettoyages ethniques et de génocides» ainsi que de la «communauté occidentale de valeurs», ne pouvant rester les bras croisés face à de tels «atrocités» furent présentés dans tous les médias réunis. La question du lien entre la destruction de l'industrie chimique en Serbie – avec jusqu'aujourd'hui de terribles conséquences pour l'environnement et les habitants – et de si «nobles» intentions, n'est que rarement posée.

Une honte éternelle de l'histoire allemande d'après-guerre

La Serbie n'avait aucune chance de changer la donne. La participation allemande à la guerre d'agression, «le crime ultime parce qu'il porte en soi tous les autres» (le procureur en chef *Robert Jackson* lors des procès de Nuremberg), restera une honte éternelle de l'histoire allemande d'après-guerre. Toutefois, cela ne jouera certainement aucun rôle lors des célébrations du 70e anniversaire de la Loi fondamentale allemande. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Comment l'Italie a conquis le «statut de grand pays»

par Manlio Dinucci, géographe et géopoliticien italien

Manlio Dinucci (photo mad)

Massimo D'Alema est entré dans l'histoire en faisant participer son pays, l'Italie, au crime de l'OTAN contre l'ex-Yougoslavie. Le monde était devenu unipolaire et plus personne en Occident ne se souciait de violer le droit international et de mener une guerre contre l'avis du Conseil de sécurité. Le même *D'Alema* est aujourd'hui actif pour la création d'une Grande Albanie incluant l'actuel Kosovo.

Le 24 mars 1999, la séance du Sénat italien reprend à 20h35 avec une communication de l'honorable *Sergio Mattarella,* alors vice-président du gouvernement D'Alema *(Ulivo, Pdci, Udeur)*: «Honorables sénateurs, comme informé par les agences de presse, à 18h45 ont commencé les opérations de l'OTAN».

A ce moment-là, les bombes des F-16 du 31e escadron américain, qui avaient décollé d'Aviano (Frioul), ont déjà frappé Pristina et Belgrade. Et sont en train d'arriver de nouvelles vagues de chasseurs-bombardiers américains et alliés, partis d'autres bases italiennes.

De cette façon, violant la Constitution (articles 11, 78 et 87), l'Italie est entraînée dans une guerre, dont le gouvernement informe le parlement après les agences de presse, quand désormais elle a commencé.

Vingt jours avant l'attaque contre la Yougoslavie, Massimo d'Alema – comme il le racontera lui-même dans une interview à «Il Reformista» (24 mars 2009) – avait été convoqué à Washington où le président *Clinton* lui avait proposé: «L'Italie est tellement proche du scénario de guerre que nous ne vous demandons pas de participer aux opérations militaires, mais de simplement mettre vos bases à disposition».

D'Alema lui avait orgueilleusement répondu: «Nous prendrons nos responsabilités à égalité avec les autres pays de l'Alliance», c'est-à-dire que l'Italie allait mettre à disposition non seulement ses bases, mais aussi ses chasseurs-bombardiers pour la guerre contre la Yougoslavie. 54 avions italiens participeront en effet aux bombardements, attaquant les objectifs indiqués par le commandement américain.

«C'était moralement juste et c'était aussi la façon d'exercer pleinement notre rôle», explique D'Alema dans l'interview. «Pour le nombre d'avions utilisés, nous étions au second rang par rapport aux Etats-Unis. L'Italie est un grand pays et on ne doit pas s'étonner de l'engagement montré dans cette guerre», avait-il déclaré en juin 1999 en habit de président du Conseil, soulignant que, pour les pilotes, cela avait été «une grande expérience humaine et professionnelle».

L'Italie joue ainsi un rôle de première importance dans la guerre contre la Yougoslavie. Des bases italiennes décolle la plus grande partie des 1100 avions qui, en 78 jours, effectuent 38 000 sorties, larguant 23 000 bombes et missiles (beaucoup à l'uranium appauvri) sur la Serbie et l'actuel Kosovo.

Ainsi est activé et testé tout le système des bases des Etats-Unis et de l'OTAN en Italie, préparant sa montée en puissance pour les guerres à venir. La suivante sera celle contre la Libye en 2011.

Alors que la guerre contre la Yougoslavie est encore en cours, le gouvernement D'Alema participe à Washington au sommet de l'OTAN des 23–25 avril 1999, rendant opérationnel le Nouveau concept stratégique: l'OTAN est transformée en alliance engageant les pays membres à «mener des opérations de riposte aux crises non prévues à l'article 5, en-dehors du territoire de l'Alliance».

De là commence l'expansion de l'OTAN à l'Est. En vingt années, après avoir démoli la Fédération yougoslave, l'OTAN s'élargit de 16 à 29 Etats (30 si on englobe maintenant aussi la Macédoine), s'étendant de plus en plus en direction de la frontière russe.

Aujourd'hui, la «zone atlantique-nord» s'étend jusqu'aux montagnes afghanes. Et les soldats italiens sont là-bas, confirmant ce que D'Alema définissait avec orgueil «le nouveau statut de grand pays», conquis par l'Italie il y a vingt ans en participant à la destruction d'un pays qui n'avait ni attaqué ni menacé l'Italie ou ses alliés. •

Source: Réseau Voltaire, *www.voltairenet.org* du 25/3/19

«Mind Award»: une distinction pour Daniele Ganser

par Doris Feigenbutz

Le 26 mars, l'irénologue Daniele Ganser a obtenu à la Stadthalle de Montabaur le «Mind Award». Cette distinction internationale pour «Awareness, Education, Science, Art and Peace» fut créée par le consultant Achim Kunst en 2010. Cette distinction est remise à des personnes et des activités d'importance mondiale favorisant dans un sens global la formation et les connaissances. Franz Alt et Götz Werner sont deux des personnalités ayant déjà été nominées. Cette année, Daniele Ganser a été choisi pour avoir démasqué avec courage des vérités inconfortables – souvent au prix de désavantages personnels.

Achim Kunst, Mme Jahn, Daniele Ganser et Rüdiger Dahlke. (photo www.mindaward.com)

Le panégyrique a été tenu par le lauréat de 2014, le médecin et psychothérapeute *Rüdiger Dahlke*. Il a honoré l'attitude admirable de *Daniele Ganser* de suivre sa conscience même dans des temps difficiles et même si ses vérités ne correspondent pas au mainstream ou soulèvent de fortes contre-réactions. Daniele Ganser n'a jamais été contredit, mais très souvent ignoré ou dénigré. Après avoir vu leur réputation en danger, les Universités de Bâle et de Zurich se sont séparées de lui. Lorsque Daniele Ganser a porté à la lumière des vérités désagréables sur la recherche concernant le 11-Septembre, la «bonne renommée» de leurs universités était plus importante que le soutien de leur chercheur de la paix (irénologue). Il faut avoir un fort soutien – dans son cas, celui de sa femme et sa grande «communauté» – pour encourir le risque de perdre son poste de travail en défendant la vérité. Médecin spécialisé en psychosomatique, le docteur Dahlke a expliqué «comment les personnes psychiquement blessées et ne sachant pas se défendre, risquent de tomber malades. Cependant résister est la meilleure voie pour rester sain». Si les faits et les connaissances transmises mènent d'autres personnes à mieux comprendre les fonctionnements du monde, cela est bon pour leur santé psychique.

A la suite de cet hommage, Daniele Ganser a pris la parole, a remercié l'intervenant et a ajouté en s'adressant à toutes les personnes se trouvant dans des situations conflictuelles semblables: «Adressez-vous à votre entourage le plus proche et ne perdez pas de vue vos valeurs.» Il a déclaré qu'il accepte cette distinction à titre représentatif pour toutes les personnes s'engageant pour la paix. Puis, il a profité de l'occasion pour réveiller à sa manière toujours très vive les plus de 600 auditeurs de tous les âges. Avec la devise «L'Allemagne s'arme», il a démontré comment, en contournant les contribuables, les dépenses d'armement de l'Allemagne – dans le jargon gouvernemental «l'état de la défense» – vont être imperceptiblement augmentés de 40 à environ 80 milliards d'euros. Ces 40 milliards supplémentaires ne se présentent pas en euros mais avec le chiffre de 2%. Sous la chancelière *Merkel,* l'état a augmenté de 1,18% à 1,37%. Elle a déjà prévu les 1,5%. Quiconque tente de recalculer est surpris de voir comment la différence de moins de 1% peut atteindre 40 milliards d'euros. Puis, Daniele Ganser se fait un plaisir d'expliquer comment la pensée de la population est manipulée. Dans les communiqués de presse, on parle de 2% du PIB. Cette abréviation pour le *Produit intérieur brut* semble inoffensif. En Allemagne, en 2018, le PIB représentait cependant 4200 milliards d'euros. Celui qui se surprend à penser «ah bon?», parce qu'il pensait qu'il s'agissait de 2% du budget d'Etat s'élevant en Allemagne à 343 milliards d'euros pour 2018, s'est déjà fait duper par les dissimulations. Le *Produit intérieur brut* est l'entière production économique de la population d'un pays en une année. De cette somme, on veut déduire 40 milliards pour faire la guerre sans que la population l'apprenne directement ou qu'elle soit consultée.

L'Allemagne entreprend une phase de réarmement massif

Daniele Ganser précise: «Nous sommes au début d'un réarmement massif sans que nous le remarquions.» Cela fonctionne en Allemagne, parce que ce pays a une économie forte, c'est la plus grande économie nationale d'Europe. Et Ganser de préciser: avec cette somme, l'Allemagne avance dans le tableau des budgets militaires des nations du 9e au 3e rang mondial. En se référant à la Suisse, son pays d'origine, il a précisé qu'une telle chose était impossible en Suisse sans votation populaire. Et d'affirmer qu'il était sûr qu'en Allemagne aussi, une grande majorité y était opposée. Mais qui a le dernier mot dans ce pays? Puis, il enchaîne avec une leçon sur quelques détails concernant l'OTAN.

Les 2% sont exigés par le président américain *Donald Trump* et par l'OTAN – en Allemagne d'ailleurs aussi par *Richard Grenell,* le nouvel ambassadeur américain en Allemagne. Le vice-président du Bundestag *Wolfgang Kubicki* (FDP) s'est tellement indigné de cette ingérence qu'il a exigé que Grenell soit immédiatement renvoyé.

La chaîne de commandement mène au Pentagone

L'OTAN est un pacte militaire fondé en 1949 à Washington. Entretemps, 29 pays y ont adhéré. Il est dirigé par le secrétaire général de l'OTAN *Jens Stoltenberg*, un Européen, se trouvant sous la commandement du président Trump. Le général américain suprême s'appelle *Curtis Scaparrotti*. Dans la chaîne de commandement, il est directement soumis au président des Etats-Unis. Il préside le *United States European Command* sis à Stuttgart. C'est le lieu de travail du plus haut général américain.

Le siège principal de l'OTAN se trouve au Pentagone, donc l'OTAN est en possession des Etats-Unis. Daniele Ganser a conseillé à l'Allemagne de quitter l'OTAN et en mémoire de sa propre histoire de ne plus envoyer de troupes à l'étranger. Il a également rappelé l'interdiction onusienne du recours à la force. La Charte des Nations Unies interdit la guerre, il faut le répéter sans cesse. A Munich, 3500 personnes ont manifesté contre l'augmentation du budget militaire. Comme Daniele Ganser, ils étaient de l'avis qu'il faudrait utiliser cet argent pour l'amélioration de la situation interne de l'Allemagne.

La vigilance, antidote à la manipulation

Avant de terminer, il est revenu au sujet du contrôle de la pensée. Les manipulations sont sensées empêcher la réalisation d'événements désagréables. Le moyen par lequel on peut atteindre cela est appelé «frames». On investit beaucoup d'argent dans la construction de «frames», bien qu'assez souvent, il s'agit d'une sélection de «bons» mots, de l'utilisation de certaines notions, connotées positivement (ou négativement), dirigeant la pensée dans la direction voulue. Le moyen pour contrecarrer cela est la vigilance. Il est nécessaire d'observer attentivement ses propres réflexions. Ce à quoi on pense le plus se fixe dans la pensée: «Alors, pensons plus souvent à la paix.» Il a terminé sa présentation, suivie d'une standing-ovation. •

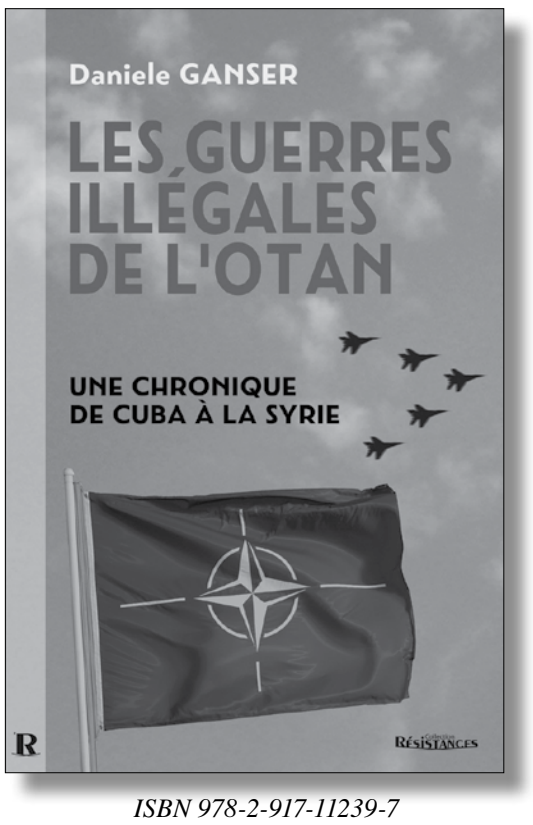

ISBN 978-2-917-11239-7

Beaucoup d'Allemands veulent comprendre la Russie

Une soirée avec Gabriele Krone-Schmalz

par Matthias Klaus

La théorie, selon laquelle il existe une grande différence entre les opinions publiées dans nos médias mainstream et les opinions réelles des citoyens allemands, est confirmée régulièrement. Dans la ville de Villingen-Schwenningen en Forêt-Noire, Gabriele Krone-Schmalz a récemment plaidé – dans le cadre de la série d'interviews «Autor im Gespräch» [entretien avec un auteur] – pour la normalisation des relations germano-russes et pour une entente avec la Russie fondée sur la raison et la compréhension. Cette approche a rencontré un écho très favorable.

La grande affluence dans la nouvelle salle de concert, avec l'accueil de plus de 600 visiteurs, a démontré à quel point les actuels récits unilatéraux concernant la Russie préoccupent les citoyens allemands. On a ressenti un fort besoin d'entendre une voix dissidente à l'opinion publiée, différant agréablement de la continuelle «diabolisation de la Russie». Le sous-titre de son dernier livre «Eiszeit» [L'âge de glace] est «Comment la Russie est diabolisée et pourquoi cela est si dangereux».

Gabriele Krone-Schmalz a déjà obtenu de nombreux prix et distinctions pour son engagement exemplaire, dont notamment, en 1997, la Croix fédérale du mérite du gouvernement allemand pour «la qualité de la couverture télévisée».

Au début de l'entretien, Mme Krone-Schmalz a expliqué à quel point on peut abuser de la langue, pour ne plus devoir écouter, voire prendre au sérieux un interlocuteur, en le qualifiant de «celui qui comprend la Russie» [«Russlandversteher»]. Le désir de comprendre les réflexions d'autrui, d'être capable de se mettre dans sa situation – c'est-à-dire de ressentir de l'empathie – est généralement considéré comme un objectif souhaitable. Mais la combinaison de mots dans le terme polémique de «Russlandversteher» est censée avoir l'effet contraire sur l'esprit du lecteur ou de l'auditeur. Par la création de ce nouveau terme, toute personne souhaitant comprendre la Russie ou le président *Poutine* est dévalorisé, transformé en «partisan de Poutine», banni de tout intérêt.

Mais c'est exactement ce que l'historienne et journaliste tente de faire. Une politique étrangère sensée exige que nous prenions en compte les intérêts d'autrui. Cependant, il n'a jamais été et n'est toujours pas dans l'intérêt de l'Occident (des Etats-Unis) que l'Allemagne et la Russie se rapprochent et coopèrent. L'exemple actuel est la tentative du gouvernement américain d'empêcher la construction du gazoduc *Nord Stream 2*.

ISBN 978-3-406-71412-2

ISBN 978-3-406-67525-6

Selon elle, la déclaration de la nouvelle présidente de la CDU, *Annegret Kramp-Karrenbauer,* en fonction de laquelle l'Allemagne doit également développer une option militaire envers la Russie, est extrêmement inquiétante. Mme Krone-Schmalz a mis en garde contre le fait d'aller de l'avant dans cette direction. La Russie se sent à juste titre rejetée et menacée par l'expansion vers l'Est de l'OTAN et par les missiles stationnés en Pologne et en République tchèque. Il est facile de remplacer de tels missiles défensifs par des missiles d'attaque.

L'écrasante majorité de la population allemande est favorable à de bonnes relations avec la Russie, mais l'opinion et la politique mainstream n'en tiennent pas compte. Mme Krone-Schmalz y voit un danger pour le système politique allemand.

Au cours de la dernière demi-heure, les auditeurs ont eu l'occasion de poser des questions et de participer au débat. Un auditeur a soulevé le fait du jumelage de Villingen-Schwenningen avec la ville de Tula. Mme Krone Schmalz a volontiers abordé ce sujet. Pour elle, l'expansion et la mise en place active de jumelages dynamiques avec la Russie constituent un antidote important à la politique russophobe actuelle de l'Allemagne. •

La Route du cœur implante un nouveau circuit

Du beau au sublime

par Heini Hofmann

Les «cardiologues des deux-roues» de la Route du cœur – plus beau tour panoramique du monde pour vélos électriques (N° 99) entre le Lac de Constance et le Lac Léman – ont été à nouveau actifs. Avec la boucle de la Singine (N° 299), ils ont – après la boucle de Seetal en 2017 (N° 599) et la boucle du Napf en 2018 (N° 399) – créé un troisième circuit officiellement ouvert depuis le 30 mars à Rechthalten FR.

L'équivalent d'une intervention d'urgence du cœur malade correspond à une opération de chirurgie esthétique pour la «perle de la Suisse à vélo». En effet, grâce à des boucles supplémentaires dans de merveilleuses régions limitrophes de la route principale, le «bijou parmi toutes les routes cyclistes suisses» revêt encore une plus grande attraction. Des paysages d'une beauté précieuse deviennent accessibles dans ces lieux, où on ne s'aventurerait guère autrement.

Entre la Singine et la Sarine

La nouvelle boucle supplémentaire sur la Route du cœur se situe sur le territoire germanophone du canton de Fribourg entre la Singine et la Sarine, elle effleure également les territoires bernois outre les Gorges de la Singine. Le point de départ de ce voyage découverte d'une journée (ou en tenant compte de tours supplémentaires, de deux journées) sur des bicyclettes électriques est la petite ville pittoresque bernoise de Laupen, où ces deux fleuves s'unissent.

Alors que les êtres humains construisent eux-mêmes des murs, la nature les sépare aléatoirement par des fossés. Les Gorges de la Singine en sont un exemple, pas seulement symbolique comme celui du «Röstigraben» (barrière linguistique entre l'allemand et le romand) mais c'est un fossé creusé dans le paysage par l'eau du fleuve formant également une frontière linguistique ou plutôt une frontière à la fois des dialectes et de la religion. En effet, il sépare les Fribourgeois germanophones des Bernois germanophones et les catholiques des protestants. Cependant, ces anciennes rivalités sont aujourd'hui oubliées.

Conseil d'initié: les plus beaux paysages à voir

Après une dernière petite collation sur une des agréables terrasses de la vieille ville, les vélos commencent peu après Laupen à grimper les hauteurs fribourgeoises, un paysage de rêve avec des petites routes peu empruntées, de charmantes forêts, des traversées attrayantes de ruisseaux, des croisements de chemins et des chapelles illustrant la culture sacrée vivante ainsi qu'à tout moment des panoramas surprenants. Pourtant, on est rapidement déconcerté, en arrivant soudainement à Granges. Naturellement, il ne s'agit pas de la ville des montres et de l'aérodrome de Soleure, mais d'un petit hameau de Schmitten …

Un impressionnant panorama des Préalpes, visible au point le plus au sud du parcours en Singine dans le canton de Fribourg. (photo Herzroute AG)

Près du Mühletal – où se trouve un moulin médiéval et une auberge au bord de la petite rivière trépidante appelée Taverna –, on traverse la route principale et on découvre, en laissant derrière soi le bruit de la circulation, de charmants coteaux en direction d'Uberstorf. Avant, on bifurque en direction de Lenden vers un paysage de vallée d'un romantisme sauvage rappelant les contes de fées des frères Grimm, les voleurs de grands chemins et les dragons. A Niedermuhren, un restaurant nous invite à faire une pause et dans la fromagerie voisine, on fabrique un gruyère épicé. Puis, on continue le long de la Taverna jusqu'à Seeligraben, point culminant d'un romantisme sauvage.

Hospitalité généreuse

Une route conçue pour vélos, intégrant un aussi grand nombre des paysages idylliques et demeurant malgré tout sans danger, conduit souvent à des difficultés comme par exemple à la sortie de Seeligraben. En effet, soudainement et brusquement la solitude du bord de la Taverna se termine, le fleuve disparaît, et le bruit de la route recouvre tout. Heureusement, celle-ci peut être contournée élégamment – grâce à un Deal arrangé pendant la phase de planification, comme cela est possible dans une telle contrée solennelle: un propriétaire privé – imaginable à souhait – a fait construire spontanément (!) un petit sentier à travers son jardin pour les randonneurs cyclistes. Il fait preuve d'une hospitalité des plus raffinées!

Après la traversée d'une plaine, une eau courante – la rivière Galteren avec ses clapotis mélodieux, dont le nom correspond au club local de hockey sur glace (*Fribourg Gottéron)* – accueille à nouveau les cyclistes. En même temps, on remarque à nouveau à partir d'ici, les courbes de niveau se rapprochant et sans s'en rendre compte, on a franchi la limite des 900 m d'altitude.

Le Fofenhubel trône au-dessus du paysage et permet une vue sur un panorama grandiose. D'ici, le regard vagabonde entre la ville de Fribourg, le Moléson, le Chasseral et le Weissenstein et quand il fait beau temps, on peut reconnaître les trois lacs du Seeland.

La Vreneli nous salue de loin

Le village Rechthalten, situé en contre-bas du Fofenhubel, invite à un arrêt intermédiaire pour reprendre des forces et se désaltérer. Quelques kilomètres plus loin, sur la Egg au-dessus du Planfayon, en transitant de la culture de l'herbe à la culture forestière, on atteint presque les 1000 mètres d'altitude. Ici, le deuxième point culminant de la vue panoramique nous attend: le regard vagabonde en direction des Alpes au dessus d'une multitude de collines et de massifs montagneux – jusqu'au Gantrisch et aux Alpes vaudoises. Après, on redescend via Brünisried. Là, dans l'empire des Singinoises et Singinois – heureux de vivre et indépendants –, la route suit brièvement la route principale, puis s'en écarteà nouveau.

Et encore une fois, sur la crête romantique du Maggenberg, un nouveau point culminant panoramique avec vue sur le Guggershörnli (bernois), le monument naturel pour la tristement belle chanson populaire en dialecte bernois «ds Vreneli ab em Guggisbärg u Simes Hansjoggeli vo änet em Bärg». Le chemin descend jusqu'au village de Heitenried avec son château. La Singine, cependant, reste couverte dans ses abîmes boisés. Des sanctuaires en bordure de chemin, des croix et des chapelles ornent le chemin – jusqu'à l'enclave bernoise Albligen, de ce côté de la Singine, où le restaurant l'Ours vous invite à une pause de détente. Quand vous vous trouvez à nouveau sur le territoire fribourgeois, vous longez le flanc de la vallée avec une vue sur le vert Schwarzenburgerland.

La meilleure surprise pour la fin

Peu à peu on commence à se demander où se cache la Sarine, ayant donné son nom à toute cette boucle. Après une descente tortueuse, on tombe sur la rivière. En traversant le pont à colombages de Riedern, vous arrivez du côté bernois, où un magnifique sentier longe la rivière. En été, il est merveilleux de se rafraîchir dans l'eau fraîche de la Sarine et de se faire masser par les tourbillons des petits rapides.

Finalement, le retour au point de départ se transforme en un plaisir relaxant pour les chevaux d'acier et leurs cavaliers, car il n'y a pas de dénivelé. Entre Thörishaus et Laupen, vous pouvez rouler confortablement le long du chemin de la Sarine et vous remémorer cet itinéraire enchanteur: une adorable partie d'une Suisse inconnue s'est ouverte aux cyclistes et les a inspirés avec beaucoup de charme.

Un effort conjoint

Cet itinéraire de contournement de la Route du cœur de la Sarine, signalé comme itinéraire local de randonnée cycliste n° 299, est aujourd'hui la section la plus récente de ce réseau cycliste suisse unique au monde. Elle est l'ambassadrice d'une région encore peu développée sur le plan touristique, mais richement bénie par la nature et offrant des conditions idéales pour un tourisme à vitesse réduite. Le nouveau circuit doit son nom à un spécimen unique, «le dernier fleuve sauvage de Suisse», comme le souligne fièrement un conseiller d'Etat fribourgeois et ancien conseiller national (et jusqu'en 2018 président de *Pro Velo Suisse)*.

Ce nouveau «voyage en images sur deux roues» a été rendu possible grâce à la bonne volonté de l'Association fribourgeoise des communes de la région de la Singine et des trois communes bernoises déjà impliquées dans la construction de la Route du cœur, ainsi que de deux sponsors. Par ailleurs, le canton de Fribourg soutient le projet avec une somme provenant de la «nouvelle politique régionale», un instrument destiné à promouvoir les régions structurellement faibles. *Suisse Tourisme* aide au marketing, mais pas financièrement. La planification, la signalisation et la promotion du nouveau plaisir du vélo ont été confiées à la mini-équipe de la *Herzroute AG* de Burgdorf.

Il est étonnant de réaliser tout ce que l'on peut accomplir avec peu de personnel et un budget relativement restreint quand on travaille avec le sang de son cœur! Et ce qui est formidable, c'est qu'il s'agit d'un projet gagnant-gagnant pour les acteurs et les bénéficiaires, pour les visiteurs et les visités. •

En bref

- Le point de départ est la ville historique de Laupen (facilement atteignable en train).
- La boucle de la Singine de la Route du cœur est un circuit d'une journée de 70 km de long avec 1200 m de dénivelé.
- Le parcours en ovale offre deux raccourcis: Ledeu-Albligen (31 km, 550 m de dénivelé) ou passer par la route 4 entre St-Antoni et Heitenried (48 km, 760 m de dénivelé).
- En parcourant la boucle de la Singine, vous traversez 14 communes fribourgeoises et trois communes bernoises, dont le village d'Albligen, une sorte d'exclave du «mauvais» côté de la Sarine …
- Cet itinéraire peut également être étendu à deux jours, en disposant de plus de temps pour profiter des plaisirs régionaux.
- Une location de vélos électriques se trouve à Laupen (rentabike.ch) près de la gare (réservation conseillée).
- Station d'échange de batteries pour vélos de location à Rechthalten.
- Le guide routier est gratuit (*www.herzroute.ch* ou 034 408 80 99) et contient toutes les informations importantes.

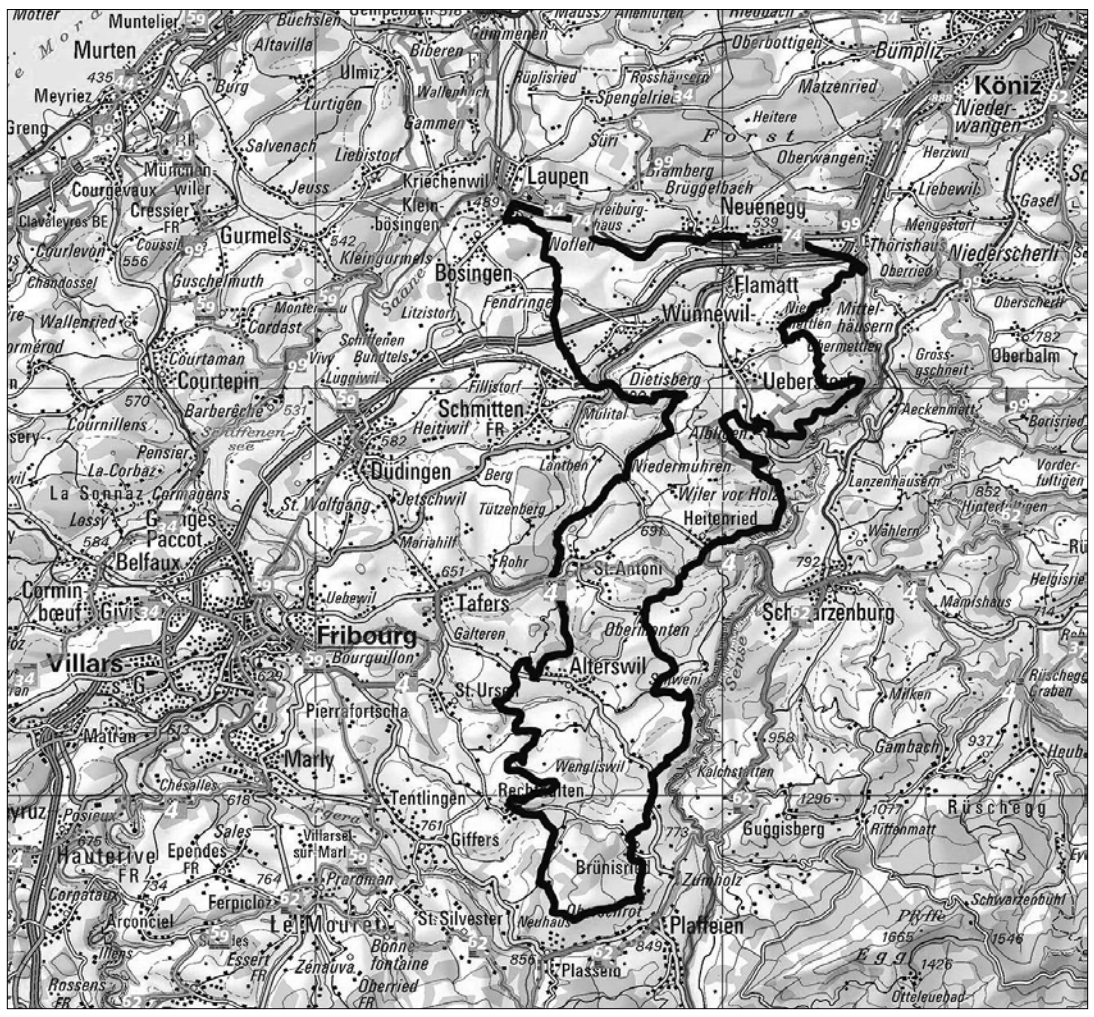

Vue d'ensemble de la plus récente boucle supplémentaire de la Route du cœur. Le point de départ recommandé est Laupen. (photo Herzroute AG)